

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
Institut d'Etudes Politiques

Fiston MASSAMBA MUMPASI

**L'EGLISE CATHOLIQUE DE FRANCE A L'EPREUVE DE
L'INTERNATIONALISATION**

Année académique 2015-2016
Master 2 PPOI (Politiques et Pratiques des Organisations Internationales)
Mémoire de fin d'études sous la direction de Pierre MICHELETTI

**L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE
FRANCE A L'ÉPREUVE DE
L'INTERNATIONALISATION**

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	5
INTRODUCTION.....	6
PARTIE I :La description de l'internationalisation de l'Église catholique de France.....	11
Chapitre I. Définition du concept.....	11
Chapitre II. Prêtres et Fidei Donum.....	12
Section II.1 Qui sont-ils?(en terme de nombre).....	12
Section II.2 Evolution dans le temps.....	12
Section II.3 Quelles sont les raisons qui font venir ces prêtres étrangers?.....	14
Section II.4 Le désir d'accompagner.....	15
Section II.5 Chance.....	15
Chapitre III. Les religieux,religieuses et moniales.....	15
Chapitre IV. Le tourisme comme un autre axe d'internationalisation de l'Église catholique de France.....	17
Chapitre V. L'internationalisation de l'Église catholique de France dans les communautés.....	18
Chapitre VI. Bref historique de l'immigration portugaise en lien avec l'Église catholique de France.....	19
Chapitre VII. La Communauté Africaine dans l'internationalisation de l'Église catholique de France.....	20
Chapitre VIII. Les communautés antillaises dans l'internationalisation de l'Eglise catholique de France.....	21
Section VIII.1 Bref historique des antillo-Guyanais.....	21
Section VIII.2 Evolution de cette communauté.....	23
Section VIII.3 Spécificité de la pratique antillaise dans l'Église catholique de France.....	24
Section VIII.4 En pleine Église catholique de France.....	25
Chapitre IX. La communauté vietnamienne dans l'Église catholique de France comme objet d'internationalisation avec sa spécificité culturelle.....	25
Chapitre X. La communauté de Taizé dans l'internationalisation de l'Eglise catholique de France.....	27

Chapitre XI. Influence de la théologie de la libération.....	28
Chapitre XII. Les Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ).....	31
Chapitre XIII. La nouvelle évangélisation dans l'internationalisation de l'Église catholique de France.....	32
Chapitre XIV. Les influences des revues.....	34
Chapitre XV. L'Église d'Orient.....	35
Chapitre XVI. Les jumelages.....	35
Partie II. Les organisations catholiques de solidarité internationale, comme leviers d'internationalisation de l'Église catholique de France.....	37
Chapitre I. Histoire et évolution du CCFD.....	37
Section I.1 Tout part de la FAO.....	37
Section I.2. L'idée de fédérer.....	38
Section I.3. Contexte de la création du «CCCF-CCFD».....	39
Section I.4 Les difficultés du contexte.....	40
Section I.5 Tensions.....	40
Chapitre II. Le Secours Catholique.....	42
Chapitre III. Une différence et une similitude de vision internationale au sein de deux «structures-phare» de l'Eglise catholique de France (CCFD-Secours Catholique).....	43
Chapitre IV. La Délégation catholique pour la coopération (DCC) comme objet d'internationalisation de l'Eglise catholique de France.....	43
Chapitre V. FIDESCO.....	44
Chapitre VI. L'internationalisation dans les actions concrètes, cas d'un laïc emblématique pris en exemple.....	46
Partie III. Aspect analytique de l'internationalisation de l'Église catholique de France.....	47
Chapitre I. Généralités.....	47
Chapitre II. L'étranger.....	49
Chapitre III. Les principales tendances.....	49

Chapitre IV. Des interventions de l'Église catholique fortement orientées.....	51
Chapitre V. L'apport des organisations non gouvernementales à obédience catholique dans l'acceptation des étrangers.....	53
Chapitre VI. Un tournant décisif.....	53
Chapitre VII. La position missionnaire de l'Église catholique de France.....	55
Partie IV. Acceptation des étrangers.....	56
Chapitre I. Mise en garde.....	56
Chapitre II. Prise en main d'une directive.....	57
Chapitre III. Émergence de plusieurs attitudes au sein de l'Église catholique de France....	58
Chapitre IV. L'accueil au centre de l'internationalisation de l'Eglise catholique de France...	60
Chapitre V. Une campagne à tous pour tous.....	60
Chapitre VI Lourdes 1997.....	62
Chapitre VII. La distance entre rejet et acceptation des étrangers.....	62
Chapitre VIII. Comment comprendre ces réponses?.....	63
CONCLUSION.....	65
BIBLIOGRAPHIE.....	66
OUVRAGES DE REFERENCE.....	66
ARTICLES DES REVUES.....	67
WEBOGRAPHIE.....	68
ANNEXES.....	71
Entretien avec les responsables de la CORREF.....	71
Entretien avec Frédéric Bergeret.....	78
Entretien avec Denis Viénot.....	84
Entretien avec Christine Kohler.....	93
Entretien avec Antoine Sondag.....	109
Entretien avec Michel Fournier.....	120
Entretien avec Michel Clémencin.....	124

Entretien avec Vincent Sibout.....127
Entretien avec Pierre Violla.....130
Entretien avec Didier Noblot.....133

REMERCIEMENTS

Merci tout d'abord à Pierre Micheletti de m'avoir accompagné pour l'aboutissement de ce travail. Mes remerciements vont ensuite à Antoine Sondag pour son suivi et toute son aide durant mon stage dans le Service National de la Mission Universelle de l'Église qui est sous sa direction. Merci aussi à toute son équipe (Maria, Dalal, tous les bénévoles et les autres).

Mes pensées vont aussi à Pierre Vialla et à Céline Bahin qui ont eu le temps de me relire et de m'apporter des corrections. Merci infiniment.

Merci aux amis de la Pastorale des Migrants pour leur conseil (Alexis, Jaklin, Xavier, Carlos et Rosalie).

Merci grandement à tous ceux qui ont disposé de leur temps pour avoir un entretien avec moi. Je veux citer par ordre alphabétique: Révérien Bazikwankana, Nathalie Becquart, Frédéric Bergeret, Pietro Biaggi, Michel Clemencin, Michel Fournier, Anne-Marie Grapton, Thérèse Jourdain, Christine Kohler, Luc Lalire, Didier Noblot, Vincent Sibout, Antoine Sondag, Pierre Vialla et enfin Denis Viénot.

Merci également à tous mes camarades de PPOI.

Un clin d'oeil particulier à Serge Gaden pour tout ce qu'il a fait!

Merci à la petite «Thérèse».

A vous tous,

Recevez toute ma gratitude à travers ce mot.

INTRODUCTION

Pendant mon stage au sein du Service National de la Mission Universelle de l'Église¹(SNMUE) de la conférence des évêques de France²(CEF), un constat m'est apparu évident. C'est le fait que l'Eglise catholique de France s'internationalise de plus en plus.

En effet, j'ai observé qu'il y a une présence accrue de personnes venant d'autres pays dans l'Église catholique de France.

D'emblée, il est important de souligner que le terme ou l'expression « Eglise catholique de France » peut poser débat, en sous-entendant qu'il y a une église catholique en France différente des autres églises catholiques.

La meilleure expression serait de dire « Eglise catholique en France » pour son caractère universel mais j'ai choisi « Eglise catholique de France » pour montrer une certaine spécificité dans ce que je veux traiter sans pour autant sous-entendre qu'il y a une église catholique de France différente de l'église catholique romaine ayant comme pape François.

Pour revenir aux personnes issues de l'immigration, je note qu'il est plus aisé de les voir dans l'Eglise catholique de France.

Voici une anecdote de mes premiers jours à la CEF qui illustre mes propos. Un jour au réfectoire, attablé avec un responsable de la CEF, ce dernier me fait remarquer de loin, un groupe de 4 personnes.

Il y avait en effet, trois "blancs"(une blanche et deux blancs) et une "noire". Ce responsable me demanda: « Quelle est d'après toi, la nationalité de ces 4 personnes? »

J'ai tâtonné en donnant la réponse qu'il ne fallait pas. En réalité, à cette table, il y avait une allemande, un italien, un américain et une française et c'est cette dernière qui était «noire», c'est après que j'ai compris qu'elle est de la Martinique.

Un autre fait anecdotique qui peut paraître anodin mais nécessite réflexion est que, sur une table de 4 personnes en pleine CEF, il y ait une personne française et 3 autres de nationalités différentes.

C'est vrai que ce n'est pas une réalité scientifique mais du moins, cette anecdote traduit une situation qui se vit dans l'Église catholique de France.

1 Le Service National de la Mission Universelle (SNMUE) fait partie de 10 services de la CEF (Conférence des évêques de France). Voir toutes les informations sur son site internet que voici : <http://www.mission-universelle.catholique.fr/>

2 La Conférence des évêques de France ou conférence épiscopale est constituée de l'ensemble des cardinaux et évêques en activité exerçant leur charge pastorale en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM) ainsi que des cardinaux français en retraite résidant en France. Font également partie de la Conférence épiscopale, (diocèse) des Arméniens en France, l'exarque des Ukrainiens en France, les vicaires apostoliques et préfets apostoliques des départements d'outre-mer (DOM) et les administrateurs diocésains (dans les diocèses momentanément dépourvus d'évêques) exerçant leur charge en France. La Conférence des évêques de France compte environ 120 membres.

Pour plus d'info, voir son site que voici : <http://www.eglise.catholique.fr/conference-des-eveques-de-france/>

De telles situations, on en trouve beaucoup à la CEF et au-delà dans l'Eglise catholique de France. J'ai voulu comprendre, pourquoi dans l'Église catholique de France, on a tendance à voir facilement les personnes issues de l'immigration.

C'est ce fil conducteur qui m'a animé tout au long de mes recherches.

Au moment où une importante partie de la société française rechigne à accepter les personnes issues de l'immigration; rappelons-nous de cette étude faite par "You gov" pour le journal «Libération» en date du 12 septembre 2015³, après la publication, par les médias de la photo du petit "Aylan Kurdi" sur la plage.

Cette étude avait eu comme conclusion que les français ne sont pas « plus favorables » à l'accueil des migrants depuis la photo choc du jeune Syrien. L'Église catholique de France, à partir de cet événement s'est révélée avoir des positions beaucoup plus ouvertes à l'accueil des migrants.

Cette conclusion m'a poussé à me questionner, comment les personnes issues de l'immigration se retrouvent-elles plus acceptées dans l'Eglise catholique de France que dans la société française dans son ensemble? C'est ma problématique pour ce travail.

Pour tenter d'apporter une réponse à cette question, je veux commencer d'abord, à faire la description de l'internationalisation de l'Eglise catholique de France comme je l'entends.

Dans un premier temps, je tenterai de donner une définition de cette internationalisation de l'Eglise catholique de France ou du moins, sur la manière dont je m'attache à appréhender ce concept.

Je ferai appel à la définition de Guy Rocher⁴ et je montrerai aussi que l'Eglise catholique de manière générale est censée être internationale; le mot catholique peut se traduire par universel.

Et dans cette particularité de l'Eglise catholique de France, il y a un fait indéniable, c'est la visibilité des personnes issues de l'immigration. Je tenterai de montrer les raisons qui facilitent cela.

Je montrerai quelles sont ces personnes issues de l'immigration qui changent quelque peu l'image de l'Église catholique de France.

Je ne manquerai pas de montrer la valeur ajoutée que ces personnes apportent dans l'Eglise catholique de France sans oublier les écueils qu'elles rencontrent.

Dans les autres parties, je ferai de mon mieux pour développer les différents axes de cette internationalisation à savoir par exemple, le tourisme.

3 Voir http://www.liberation.fr/france/2015/09/12/refugies-en-france-la-mort-d-aylan-n-a-rien-change_1380973

4 Guy Rocher est un sociologue, professeur et conférencier québécois. Il est professeur en sciences sociales au département de sociologie de l'Université de Montréal et chercheur au centre de recherche en droit public. Voir http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher_guy/rocher_guy_photo/rocher_guy_photo.html

Sur ce point, on verra que c'est un aspect significatif dans cette internationalisation mais qui est peu étudié par des chercheurs. J'ai constaté qu'il y a peu de recherches faites sur ce sujet.

Ensuite, un autre aspect m'est paru très important, même si je parlerai des personnes issues de l'immigration dans son ensemble. C'est d'évoquer les différentes communautés quelque peu importantes dans l'Église catholique de France qui marquent cette internationalisation.

Je parlerai notamment des communautés Antillaises, Vietnamiennes, Africaines, et les différentes communautés Européennes qui ont une place prépondérante dans cette internationalisation de l'Église de France.

Les Journées Mondiales des Jeunes seront évoquées également comme étant un autre axe d'internationalisation de l'Église de France.

J'évoquerai également la communauté de Taizé qui a une place importante dans cette internationalisation, sans oublier les courants de pensée ou encore les influences des idéologies venant d'ailleurs.

Je présenterai particulièrement la théologie de la libération sans oublier les différentes influences néo-conservatrices de la droite américaine.

Dans ce lot des influences externes, je parlerai aussi des idéologies sociales-libérales, avec ses entrées en France par un certain nombre de revues.

Je ne m'arrêterai pas là, les Églises d'Orient présentes sur le territoire français seront traitées car elles rendent, elles aussi, l'Église catholique de France plus qu'internationale.

Je montrerai également les différentes facettes de la situation d'internationalisation notamment les jumelages, les échanges, la collaboration, la nouvelle évangélisation, la ré-dynamisation de l'évangélisation avec les apports nouveaux de ceux qui viennent.

J'accorderai une place à l'analyse du rejet des populations qui viennent d'ailleurs au niveau de la société française, et en sens contraire, leur acceptation dans l'Église.

Comment ces personnes issues de l'immigration arrivent-elles à être acceptées?

Comment, ceux qui recevaient l'évangélisation des occidentaux, sont maintenant ceux qui essaient tant soit peu d'apporter l'évangile à l'Occident, et en particulier à la France.

C'est le constat d'un changement de direction, autrefois, les missionnaires allaient apporter l'évangile au sud et maintenant, c'est le sens contraire, les missionnaires vont beaucoup du sud au nord.

Il sera question de montrer aussi les difficultés auxquelles sont confrontées ces personnes issues de l'immigration dans l'Église même si elles sont moindres par rapport à ce qu'elles pourraient vivre dans la société.

Ces analyses seront étayées par les avis ressortis des experts que j'ai interviewés et d'autres auteurs.

Et j'évoquerai les différents instruments ou leviers qui rendent l'Église catholique de France beaucoup plus internationale, à savoir les organisations non gouvernementales catholiques, comme la DCC, le CCFD, le Secours Catholique avec son réseau Caritas internationalis.

Je me permettrai de relever l'historique du CCFD, son évolution et je me forcerai également de livrer quelques comparaisons avec le Secours Catholique dans cette internationalisation de l'Église catholique de France.

A mon avis, ces deux organisations de solidarité internationale sont importantes dans le monde catholique en France.

Il m'est arrivé également de réaliser quelques entretiens avec des personnes ayant œuvré dans les organisations non gouvernementales de solidarité internationale catholique comme Vincent Sibout, ancien responsable de Caritas-Maroc.

J'ai interviewé également le premier président laïc de Caritas internationalis, Denis Viénot, actuellement secrétaire de Justice et Paix au service national de la conférence des évêques de France. Son livre sur la géopolitique de l'action humanitaire nourrira encore ma réflexion dans cette internationalisation de l'Église catholique de France, dans sa dimension de solidarité internationale.

Les axes étudiés sont ceux que j'ai pu répertorier, surtout qu'il n'y a pas assez d'étude sur le sujet de mon travail.

Ce sujet n'est pas suffisamment traité par les sociologues de l'Église.

C'est pour dire que la liste des points que je vais traiter n'est peut-être pas exhaustive, il pourrait y avoir d'autres aspects concernant mon étude que je n'aborderai pas.

Le souci pour moi a été d'aborder une thématique qui est peu étudiée dans l'Église catholique de France.

Qui sait, si elle ne pourrait pas intéresser d'autres chercheurs?

D'autant plus que ce travail pourrait être utile à des universitaires car l'Église catholique de France est un terreau qui donne des éléments à approfondir pour le bien de toute la société.

Si les chercheurs se l'approprient, cela fera avancer encore des choses en France et dans le monde. Et de là, découvrir par exemple, les bienfaits pour toute la société de cette internationalisation de l'Église.

Il y a nécessité de faire la sociologie de l'Église catholique de France à l'heure actuelle pour déceler les diverses thématiques possibles.

Dans la troisième partie de mon travail, il sera beaucoup plus question de livrer des analyses sur le sujet. Elles iront beaucoup plus dans le sens de l'affirmation du fait que les personnes issues de l'immigration sont beaucoup plus acceptées dans l'Église catholique de France que dans la société Française de manière générale. Cette acceptation rend l'Église catholique de France très internationale.

La dernière partie de mon travail essaiera de donner la réponse au pourquoi de l'internationalisation

de l'Église catholique en France. Elle livrera également le bénéfice que peut avoir pour la société Française dans son ensemble.

Un prêtre que j'ai interviewé pense qu'il serait bénéfique pour l'université et la société que des chercheurs fassent des enquêtes sur la politique étrangère de l'Église ou encore sur son internationalisation.

La société pourrait se servir de ce qui se réalise dans l'Église pour voir dans quelle mesure l'insérer en son sein. L'Église catholique de France à travers cette étude se ferait écho de quelque chose de positif.

Concernant ma bibliographie, le livre de Bernardo Colmenares sur les nouveaux visages de la mission (Du «sens unique» à l'échange entre Eglises locales!) me donnera des éléments pour étayer mes analyses.

Je m'appuierai aussi sur Yann Raison Cleuzio, l'auteur de "Qui sont les cathos aujourd'hui?" en vue de ressortir précisément le lien entre ceux qui sont dans l'Église catholique de France à l'heure actuelle avec ceux qui viennent.

L'ouvrage de Gerard Noiriel sur l'immigration, l'antisémitisme et le racisme en France, discours publics, humiliations privées me servira aussi sans oublier l'ouvrage de Marc Spindler et Annie Lenoble-Bart sur «les Chrétiens d'outre-mer en Europe (Un autre visage de l'immigration)».

Les articles des revues du «CIEMI» (Centre d'informations et d'études sur les migrations internationales) et de «Migrations et sociétés» me seront aussi d'une grande utilité en vue d'étayer mon argumentation.

Mes analyses seront bâties sur les interviews de prêtres, de religieux, de religieuses mais aussi des chercheurs, des fidèles de l'Eglise catholique et des personnalités ayant œuvré dans les structures de solidarité internationale.

D'ailleurs, en annexe de mon travail, j'ai inséré différents entretiens avec quelques personnalités. J'estime que leurs propos ont la nécessité d'être lus car ils sont enrichissants.

Sur ma méthodologie, il faut dire que ce sont des entretiens semi-directifs et des recherches participatives.

J'ai également puisé mes sources auprès d'autres auteurs non mentionnés ici mais qui sont cités tout au long de la rédaction du-dit travail sans oublier les sites web, les articles de presses et les reportages.

Je me suis entretenu avec beaucoup de personnes travaillant à la conférence des évêques de France qui avaient une certaine sympathie à mon égard surtout du fait que je faisais mon stage là-bas.

J'espère que ces écrits bougeront quelque peu les lignes.

PARTIE I. La description de l'internationalisation de l'Église catholique de France

Chapitre I. Définition du concept

Le dictionnaire Larousse définit l'internationalisation comme étant l'action d'internationaliser. Il donne également trois autres définitions, la première étant l'intervention d'un État ou d'un organisme international dans les affaires intérieures d'un autre État, en raison des incidences internationales de celles-ci.

La deuxième définition étant le régime d'administration d'un territoire à l'échelle internationale (cas de Dantzig, de la Sarre autrefois) et la troisième définition est prise sous l'angle économique à savoir la stratégie qui conduit les entreprises à se développer à l'échelle internationale par le biais de filiales par exemple, afin de tirer parti des avantages offerts par les différents pays.⁵

Cependant, le philosophe Guy Rocher, lui, définit l'internationalisation, en se référant aux échanges de diverses natures, économiques, politiques, culturels entre Nations, aux relations qui en résultent, pacifiques ou conflictuelles, de complémentarité ou de concurrence.

C'est sur cette base que je m'appuierai pour appréhender l'internationalisation dans l'Église catholique de France, dans la dimension des échanges sous diverses natures.

Il est impérieux de préciser que les mots « international » et « catholique » sont presque synonymes, « catholique » signifiant « universel ».

Beaucoup de personnalités interviewées se posaient la question si la phrase « internationalisation de l'Église catholique est adaptée »⁶. Ils le disaient surtout parce que l'essence même de l'Église catholique est universelle, partout dans le monde, pour tous et de ce fait, elle est internationale.

Je le concède, mais ce concept d'internationalisation de l'Église catholique de France que j'essaie de mettre en-avant est à prendre sous un angle purement politique.⁷

Il s'agit de voir les différents échanges que l'Église catholique de France a vécus mais aussi les différentes pensées ayant influencé cette Église de France à notre époque contemporaine.

Quand on parle des missionnaires, spontanément, le commun des mortels aura tendance à penser aux prêtres français qui partent en mission en dehors de la France. Ils pensent peut-être moins aux prêtres des pays étrangers qui viennent en France pour diverses raisons.

Bien évidemment, on pensera notamment au départ des missionnaires des Églises occidentales vers d'autres horizons là où les nations vivaient en l'absence de la révélation chrétienne.⁸

Je pense, cela peut paraître caricatural et avec un peu d'humour, à ces prêtres à longue barbe allant prêcher la Bonne Nouvelle à ceux qui ne la connaissaient pas, d'après eux, au fin fond de l'Amérique ou même de l'Afrique.

5 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/internationalisation/43767>

6 Voir entretien avec Didier Noblot (page 133) et également , avec Antoine Sondag (page 109)

7 Voir entretien avec Antoine Sondag (page 109)

8 Voir Bibliographie N°1

Force est de constater qu'à l'heure actuelle, c'est le mouvement inverse qui s'opère de manière un peu plus accrue. Le constat est que de plus en plus, ce sont les prêtres soit de l'Afrique, de l'Asie ou encore de l'Amérique qui viennent apporter la Bonne Nouvelle en occident⁹.

Je donnerai les différentes raisons qui ont amené à cette situation, un peu plus loin dans mon travail. Mais à l'heure actuelle, je veux me contenter de parler des prêtres dans l'Église catholique de France dans son ensemble.

Chapitre II. Prêtres et Fidei Donum

Le 21 avril 1957, par son encyclique *Fidei Donum*¹⁰ le Pape Pie XII invite les évêques de vieilles chrétientés ayant de nombreux clergés à envoyer des prêtres diocésains en mission ailleurs en particulier en Afrique.

Michel Dujarier¹¹ définira les *Fidei Donum* comme des prêtres sans frontières qui permettent aux diocèses de s'ouvrir à la mission universelle et d'en donner des signes visibles.

Plus tard, il y aura un autre appel semblable pour envoyer des prêtres diocésains en Amérique Latine. Ces prêtres qui partent en mission pour annoncer l'évangile font des nouvelles rencontres de personnes de cultures différentes.

Dès qu'ils retournent dans leur pays d'origine, ils rentrent changés par cette expérience.

Section II.1. Qui sont-ils ? (en terme de nombre)

Le nombre des prêtres catholiques en France a presque été divisé par deux en vingt ans, passant de 29000 (diocésains et religieux réunis) en 1995 à environ 15000 en 2015¹². 10000 d'entre eux ont plus de 65 ans, 7000 plus de 75 ans.

On estime qu'environ 800 meurent chaque année alors qu'une centaine d'ordinations sont célébrées.

Section II.2. Evolution dans le temps

En 1961, l'Église catholique change de pape. C'est Jean XXIII qui devient pape. Il met beaucoup

9 Voir entretien avec Vincent Sibout page 127

10 *Fidei Donum*, Ce sont les deux mots latins de l'encyclique du Pape Pie XII du 21 avril 1957 signifiant don de la foi où il invite les évêques à porter avec lui le souci de la mission universelle de l'Église, non seulement par la prière et l'entraide mais aussi en mettant certains de leurs prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents. Les prêtres envoyés restent attachés à leur diocèse d'origine et y reviennent après plusieurs années passées en mission.

11 Michel Dujarier est un prêtre du diocèse de Tours au service du diocèse de Cotonou (Bénin) de 1961 à 1995. Il a longtemps assuré des responsabilités paroissiales importantes, tout en enseignant comme professeur de patristique au grand séminaire du Bénin et à l'Institut catholique de l'ouest (Icao) d'Abidjan. (Pour les *Fidei Donum*, lire également <http://www.la-croix.com/Religion/Les-Fidei-donum-pretres-sans-frontieres-2007-05-04-522174>)

12 Ils sont environ 400 000 dans le monde (voir http://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/l-eglise-catholique-de-france-en-chiffres_1816155.html)

plus en avant l'aspect de développement et de croissance.

En cette période, l'Église catholique de France est perçue comme un modèle dans le domaine pastoral avec notamment l'enquête du chanoine Boulard¹³ sur la pratique religieuse en France.

Le 25 septembre 1961, dans une lettre adressée au cardinal Liénart, évêque de Lille, le pape Jean XXIII demande à l'Église catholique de France, le même type d'aide pour l'Amérique latine.

Il dira dans sa lettre ceci : « Nous voudrions que, sans porter préjudice à l'effort magnifique consenti en faveur du continent africain et des missions dans le reste du monde, un effort parallèle soit tenté, dans la mesure du possible, en faveur de l'Amérique Latine. »

C'est en réponse à cette demande que naît le comité épiscopal France-Amérique latine (CEFAL), avec comme premier président Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, et comme vicaire général, présent dans le continent, le père François de l'Espinay.

Très vite, le comité prend une place importante dans l'Église de France : au-delà de l'aide ponctuelle par l'envoi de prêtres diocésains prêtés quelques années aux diocèses d'Amérique latine, (en une quarantaine d'années, il en partira plus de 320), la perspective est de créer un dialogue entre Eglises¹⁴.

Il y a eu aussi des congrégations religieuses et des laïcs français qui partent en mission pour l'Amérique latine.

Les volontaires catholiques français partent grâce à la DCC¹⁵ qui est un levier de l'internationalisation de l'Église catholique de France. J'en parlerai plus longuement dans un chapitre dédié à ce sujet.

Il faut dire aussi que le CEFAL est une tête de pont mais ne décide pas; il mutualise le besoin des évêques avec les prêtres partis en Amérique latine. C'est toujours la conférence des évêques qui décide.

Les prêtres français se découvrent « français »¹⁶ à l'étranger en recevant les perceptions qu'ont les autres sur la France comme par exemple, « les français sont cartésiens, un autre rapport au temps, la réalité nouvelle face à eux ». Ils font aussi une expérience de déracinement.

Actuellement, l'Église catholique de France accueille en son sein plusieurs prêtres étrangers pour des raisons diverses et variées.

En mars 2015, elle accueillait 1689 prêtres venant de l'étranger en activité dans les différents diocèses de France.

Elle avait 766 prêtres diocésains, dont 194 étudiants et 432 religieux dont 57 étudiants.

Il y a 1096 prêtres qui viennent d'Afrique avec notamment 232 prêtres venant de la République Démocratique du Congo, 97 du Bénin, 94 du Cameroun et 93 du Burkina Faso, pour ne citer que les

13 Voir Bibliographie N°2

14 Voir <http://www.alterinfos.org/spip.php?article780>

15 DCC signifiant Délégation catholique pour la Coopération, voir <http://ladcc.org/>

16 Dans les expériences et les rencontres qu'ils font, ils se rendent compte qu'ils sont français ayant une culture différente des personnes qu'ils rencontrent sur place.

plus représentatifs¹⁷.

Il y a également 291 prêtres qui viennent d'Europe, parmi les pays les plus représentés, il y a la Pologne avec 166 prêtres.

Sans oublier 196 prêtres venant d'Asie, le pays le plus représenté dans cette catégorie est le Vietnam avec 60 prêtres suivi de l'Inde avec 50 prêtres.

Les prêtres Américains ont été recensés au nombre de 111. Les Haïtiens étant les plus nombreux avec 44 prêtres¹⁸.

Sachant que l'âge médian des 14000 prêtres français est en effet supérieur à 75 ans, on comprend que, dans le clergé français, il y a autant de prêtres âgés de plus de 75 ans que de prêtres âgés de moins de 75 ans.

Sans cynisme mais contraint par le réalisme, on constate que les évêques président plus souvent les obsèques de prêtres qu'ils ne célèbrent les ordinations. D'ailleurs, le père Podvin, ancien porte-parole de la CEF concluait à un entretien au figaro daté de 2012 ceci: « On compte aujourd'hui 8 décès de prêtres pour une ordination »¹⁹.

Tout ceci pour dire que les 11,26 % de prêtres étrangers pèsent énormément dans l'Église catholique de France et expliquent en partie cette internationalisation de l'Église catholique de France.

Section II.3. Quelles sont les raisons qui font venir ces prêtres étrangers?

L'une des raisons est que l'Eglise catholique de France, de par son caractère universel est ouverte à des prêtres d'autres horizons.

Cet état de fait amène à des jumelages pour permettre des échanges inter-églises et au-delà entre deux cultures (la culture du pays qui a accueilli le prêtre, la France en l'occurrence et la culture du pays d'origine de ce dit prêtre).

Il faut noter que les pays francophones sont beaucoup représentés du fait de la langue française. Une autre raison est que du fait de la pénurie réelle des prêtres dans les diocèses, les évêques ont décidé de solliciter les prêtres d'origine étrangère.

Les études en France constituent également une raison de la venue des prêtres étrangers dans l'Église catholique de France. Le temps pour ces études peut aller d'un an à plusieurs années.

Il y a ceux qui viennent aussi pour des raisons de santé et ceux qui viennent pour le tourisme carrément. Je tiens à mentionner aussi qu'il y a ceux qui viennent en France sans l'accord de leur évêque, ce qui n'est pas conforme aux normes.

A cela, s'ajoutent les conditions de vie plus attractives et paisibles. Dans le lot des prêtres étrangers

17 Voir <http://www.eglise.catholique.fr/conference-des-veques-de-france/guide-de-leglise/leglise-catholique-en-france-et-en-chiffres/369948-leglise-catholique-dans-le-monde-et-des-pretres-etrangers-dans-les-dioceses/>

(Source : Cellule d'accueil pour les prêtres et religieux étrangers de la Conférence des évêques de France, dirigée par le père Michel Fournier, voir son entretien où il revient sur cette cellule d'accueil, page 120)

18 Ibid

19 Voir <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/06/28/01016-20120628ARTFIG00678-l-eglise-face-a-la-penurie-des-pretres.php>

qui viennent dans l'Église catholique de France, une particularité est qu'il y a un nombre non négligeable de jeunes prêtres(des prêtres n'ayant pas plus de 10 ans de sacerdoce).

Cela ne peut qu'être bénéfique pour l'Église catholique de France.

La politique mise sur pied en ce moment au niveau des évêques, c'est le partenariat et l'échange²⁰. Ils regardent dans leur diocèse, les missions qui nécessitent la présence d'un prêtre étranger. En fonction du charisme de ce prêtre, ils font appel à lui pour remédier à cette mission.

Section II.4 Le désir d'accompagner

Force est de constater que ces prêtres arrivant dans un pays et dans une autre culture éprouvent des difficultés à s'acclimater.Ils sont confrontés aux difficultés de la langue française.

La cellule d'accueil créée au SNMUE recommande aux non francophones d'avoir un semestre et même une année pour apprendre le français.

Les problèmes administratifs sont aussi fréquents dans le quotidien de ces prêtres.Ils sont également confrontés à des problèmes de solitude,et surtout de choc culturel.

D'où la pertinence de la mise sur pied des rencontres de formation et d'accueil²¹.Il faut donc pour eux, un minimum d'informations pour qu'ils arrivent à bien s'insérer dans la communauté et trouver des repères pour des relations harmonieuses avec ceux qui les accueillent.Mais cela ne suffit pas, il faut également un accompagnement dans la durée pour que ces prêtres arrivent à s'insérer dans la communauté qui les accueille.²²

Section II.5 Chance

En dépit de toutes ces difficultés que j'ai énumérées de manière non exhaustive, force est de constater que cette expérience s'avère être une chance pour l'Église catholique de France.

La grande majorité des lieux d'accueil éprouvent du bonheur à les accueillir.

Leur différence est une richesse pour l'Église catholique de France.

Ces prêtres apportent de l'énergie,de la nouveauté, leur jeunesse et leur culture.

Chapitre III. Les religieux,religieuses et moniales

L'Église n'a pas que des prêtres, il y a aussi des religieux, religieuses ,des moines et des moniales et bien entendu des laïcs.

Ici, je veux étudier cette internationalisation au niveau des religieux,des religieuses, des moines et des moniales.

20 Voir entretien avec Didier Noblot page 127

21 Voir entretien avec Michel Fournier page120

22 Voir Entretien avec Denis Viénot page 84

D'emblée, il faut dire qu'un constat prend corps depuis un certain temps. Depuis plus d'une dizaine d'années, des congrégations d'origine française sont maintenant entre les mains de nationalités autres que françaises²³.

Il est aisé de trouver une congrégation d'origine française fondée au 18^e et 19^e siècle qui a un supérieur ou une supérieure majeur(e) d'origine étrangère.

Une autre particularité, nouvelle, a été bien démontrée et expliquée par les deux sœurs responsables de la CORREF²⁴.

C'est le fait que des communautés religieuses d'origine étrangère viennent s'implanter en France et leur supérieur ne réside pas toujours en France.

Il y a d'autres qui résident en France et la considèrent comme un pays de mission. En général, il s'agit de petites communautés de 2 ou 3 personnes. C'est un mouvement qui s'étend de plus en plus.

La CORREF prend en compte ce nouveau visage et propose des rencontres, des sessions de dialogue et de partage sur l'expérience vécue surtout dans le domaine de la pastorale mais pas uniquement.

On y partage des expériences vécues en France, pays nouveau pour les participants, tout ce qui peut dérouter, étonner et tout ce qui peut poser des questions. On s'émerveillera aussi sur le positif vécu.

Les ordres religieux, malgré l'embellie de certaines nouvelles congrégations, subissent un net recul. Les ordres religieux masculins ont perdu environ le tiers de leurs effectifs en 10 ans.²⁵

En 2011, on dénombre 6566 religieux et moines. En 2013, une quarantaine de prêtres y ont été ordonnés parmi lesquels 7 dominicains, 6 frères de la congrégation Saint-Jean, 5 jésuites ainsi que 4 membres de la communauté Saint-Martin. On compte en 2011, 29433 moniales et religieuses apostoliques dont moins de 3000 ont moins de 50 ans.

Un certain nombre de communautés et de congrégations nées au vingtième siècle disparaissent. Selon les données du ministère de l'Intérieur, 70 congrégations ont disparu en cinq ans²⁶.

En 2014, sur les religieux de vie apostolique, 2605 religieux étrangers étaient en France contre 1439 religieux français à l'étranger et il y avait près de 120 communautés venues d'ailleurs en France.²⁷

La Corref comptabilisait en 2014, 23527 religieux avec 1081 moines et 3131 moniales. Tout ceci traduit cette internationalisation explicitée ci-haut avec les prêtres.

Il y a un grand échange avec des communautés étrangères et des congrégations implantées en France ayant des origines en dehors de la France.

Il se vit une complémentarité masculine et féminine, et une plus grande communion entre les congrégations aux origines diverses.

23 Voir entretien avec Anne Marie Grapton et Thérèse Jourdain page 71

24 Ibid et voir aussi <http://www.viereligieuse.fr/> (Corref veut dire Conférence des religieux et religieuses en France)

25 Voir Bibliographie N°3

26 Source : Bureau des cultes du ministère français de l'Intérieur, 2011.

27 Infos fournies par les responsables de la Corref, Anne Marie GRAPTON et Thérèse JOURDAIN, page 71

La visibilité de ces religieux, religieuses, moines et moniales des communautés venues d'ailleurs s'est accrue, ce qui illustre assez bien cette internationalisation de l'Église catholique de France sous cet angle.

Chapitre IV. Le tourisme comme un autre axe d'internationalisation de l'Église catholique de France

Une thématique qui est peu étudiée, cependant, le tourisme engendre de nombreux échanges dans l'Église catholique de France.

Traditionnellement porté par les pèlerinages, il y a un développement en France du tourisme religieux.

Selon les chiffres publiés par l'Organisation mondiale du Tourisme, le tourisme religieux attire 20 millions des 90 millions de touristes en France.

Cela représente 44% du tourisme culturel en France avec 50000 édifices religieux dont 10000 classés au patrimoine de l'UNESCO. Cela participe bien entendu cette internationalisation de l'Église catholique de France.

Parmi les sites touristiques importants qui participent à cette internationalisation de l'Église catholique, il y a Lourdes où la Vierge est apparue à Bernadette Soubirous dans la grotte de Massabielle.

C'est l'un des lieux religieux les plus fréquentés en France.

En 2014, il y a eu 250 pèlerinages de nationalités diverses à Lourdes selon le sanctuaire Notre-Dame de Lourdes. En 2013, selon les chiffres fournis par l'Office du tourisme de Lourdes, il y a eu 6 millions de visiteurs qui sont venus à Lourdes dont plus de 57 % de visiteurs étrangers.

Parmi les plus représentés, les pays à tradition catholique sont en tête de liste notamment les Italiens avec 23 % des visiteurs suivis des Espagnols 7 % des visiteurs.

Il est important de signaler que ce sanctuaire attire deux catégories des pèlerins.

La première grande catégorie, ce sont des pèlerins qui viennent avec soit un diocèse, une congrégation, une paroisse ou une institution, ils sont entre 700 000 et 800 000 par an.

La seconde catégorie qui est difficile à estimer, ce sont ceux qui viennent par leurs propres moyens et visitent librement Lourdes d'autant plus que le sanctuaire est libre d'accès.

En raison de ce fort développement du tourisme, 173 hôtels, 9 résidences, 12 campings, 455 lits en meublés, gîtes et chambres d'hôtes classées et labellisées et plus de 3000 lits en maisons religieuses permettent d'accueillir cet afflux des pèlerins.

Lourdes est d'ailleurs après Paris, la ville ayant le plus d'hôtels en France.

Un autre fait est à signaler: Toutes les nationalités sont attirées par ce site.

Selon le sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, par exemple, plusieurs milliers de familles tamoules viennent pour leur grande majorité de la région parisienne effectuer leur pèlerinage.

Le site de Lourdes étant particulièrement apprécié par cette communauté car il ressemble à un

sanctuaire indien très populaire.

Ce pèlerinage peut continuer jusqu'à Nevers, où Bernadette Soubirous a réalisé son désir de vie religieuse. Là aussi, il y a des milliers de pèlerins qui se rendent en vue d'écouter le message de Bernadette. C'est là également que le corps de Bernadette Soubirous est déposé, les pèlerins ont la possibilité de se recueillir et de faire des prières.

Il y a, à Nevers, à part, les Italiens et les Espagnols, les touristes des pays du monde entier notamment des Japonais, des Américains pour ne citer que ceux-là.

A part Lourdes, il y a la Basse Normandie où naquit Sainte Thérèse de Lisieux, accueillant 1000000 des visiteurs par an. Lisieux est considéré comme la seconde ville de pèlerinage de France. Ensuite vient le Mont Saint Michel qui attire énormément des visiteurs et des touristes.

Et en ces lieux, des commerces foisonnent et permettent aux personnes après leur visite, de pouvoir éventuellement se procurer des souvenirs.

Saint Jacques de Compostelle, bien que situé en Espagne attire des touristes religieux en France, dans ce sens que ces derniers viennent partent de France pour randonner, marcher et faire la route jusqu'à Saint Jacques de Compostelle.

Un des lieux de départ le plus célèbre est le Puy en Velay.

Je ne pourrai fermer cet espace dédié au tourisme sans pour autant parler de Paris avec la cathédrale Notre-Dame, le Sacré-Coeur de Montmartre et notre Dame de la médaille miraculeuse.

Ces deux sites sont visités respectivement par 13 millions et 10,5 millions de personnes par an dont une large majorité d'étrangers.

Cette dernière attire également beaucoup de pèlerins du monde entier. A noter que la Cathédrale de Chartres tout comme Rocamadour sont des lieux où beaucoup de touristes religieux viennent en visite. Selon l'association «Villes Sanctuaires», les deux sites ont eu la visite de 1,5 million de touristes.

Toutefois, il n'y a pas de chiffres clairs et nets sur les touristes religieux qui prolongent leur visite en France. Mais le pèlerinage constitue un aspect non négligeable dans l'internationalisation de l'Église catholique de France.

En outre, il est difficile de quantifier la proportion des touristes d'affaires ou des touristes pour toute autre raison qui viennent en France et qui sont d'obédience catholique. Leur impact dans cette internationalisation est incalculable.

Chapitre V. L'internationalisation de l'Église catholique de France dans les communautés

Ici, c'est l'aspect migratoire dans l'internationalisation de l'Église qui va être pris en compte.

Je veux m'étendre sur des communautés -phare dans l'Église catholique de France, des communautés qui expliquent clairement cette internationalisation.

Je veux essayer de donner un historique de ces communautés en France et dans l'Église catholique de France.

L'Église catholique de France connaît une internationalisation à travers différentes communautés. D'ailleurs, ces communautés ont leurs aumôneries en lien avec la CEF.

Je me permets donc de les énumérer: il y a l'aumônerie nationale des Africains, des Antillais-Guyannais, des Bangladeshis, des Cambodgiens, des Croates, des Espagnols et Hispanophones, des Hmongs, des Hongrois, des Italiens, des Laotiens, des Malgaches, des Mauriciens, des Philippins, des Polonais, des Portugais, des Réunionnais, des Slovaques, des Slovènes, des Sri-Lankais, des Tamouls indiens, des Vietnamiens.²⁸

Et la CEF à travers son service de la Pastorale des migrants détient également une coopération avec des communautés dans l'Église n'ayant pas des instances nationales.

Je cite, les Allemands, les Anglophones, les Cap-Verdiens, les Chinois, les Coréens, les Haïtiens, les Irlandais, les Japonais, les Kabyles et les latino-Américains.

Cependant, je veux examiner particulièrement le cas des Portugais, des Africains, les Vietnamiens et des Antillais.

Ce sont pour moi des communautés-phare, qui illustrent fortement cette internationalisation de l'Église catholique de France.

Chapitre VI. Bref historique de l'immigration portugaise en lien avec l'Église catholique de France

En ce qui concerne la communauté portugaise, dans son article sur l'Eglise de France et l'accueil des immigrés Portugais, Marie Christien Volovitch Tavares explique comment l'acceptation de cette communauté a évolué.

Dans le milieu des années 1960, les Portugais arrivèrent en France par dizaines de milliers et cela, chaque année.

Leur recrutement était souhaité, parfois même recommandé par des employeurs.

Mais il n'y avait pas des conditions favorables pour les accueillir.

La quasi totalité d'entre eux ne connaissaient pas clairement la France, le pays qui allait les accueillir.

Au cours de la décennie 1965-1975, où il y avait une grande vague des immigrants Portugais en France, beaucoup étaient choqués par la précarité et la misère de ces personnes venant en France.

Pendant ce temps, l'Eglise vivait intensément les évolutions du concile Vatican II. Les fidèles et les membres du clergé accueillirent de bonne façon et de manière massive ces migrants Portugais.

A cette période, il y a eu des Portugais sans passeport d'identité, il y a eu un accord de régulariser

28 Voir le site de la pastorale des migrants du service de la Conférence des évêques de France

<http://www.eglise.catholique.fr/structure/service-national-de-la-pastorale-des-migrants-et-des-personnes-itinerantes/>

les Portugais en 1971.

Il faut signaler que la grande majorité des immigrants portugais qui arrivèrent dans les années 1960 et 1970 étaient des catholiques dont la pratique religieuse était bien plus fervente que celle des autres immigrés catholiques latins (Italiens ou Espagnols): « Il y a vingt ans, lorsque les travailleurs portugais et leurs familles arrivaient massivement en France, il aurait semblé vain de leur demander s'ils étaient catholiques.

La question ne se posait même pas, parce qu'on ne pouvait guère être autre chose. On se serait plutôt demandé comment ils auraient pu ne pas l'être, s'agissant essentiellement de paysans venus des campagnes(traditionalistes) du nord et du centre du pays »²⁹.

Certains quittèrent l'Église mais nombreux y restèrent car c'était le lieu idoine pour se réfugier. Ils se confiaient auprès des prêtres, comme intermédiaires.

Le fait était qu'un bon nombre d'entre eux était analphabète et n'avait pas été sur le banc des écoles. C'était le temps où une masse analphabète des hommes Portugais allait dans les églises de la banlieue de Paris tandis que les femmes Portugaises étaient beaucoup plus employées de maisons à Paris³⁰.

Les hommes comme les femmes emportaient avec eux leur foi populaire, pratiquante et traditionnelle avec la statue de notre Dame de Fatima dans leur besace.

La prise en charge des migrants Portugais a dû se faire progressivement. Les Portugais étaient si nombreux dans les Eglises, qu'un certain nombre des prêtres français ont dû apprendre le Portugais.

Les pratiquants catholiques français établirent des relations profondes avec des immigrés Portugais dans les années 1960-1970.

Ces migrants s'intégrèrent dans la société française et s'engagèrent dans la vie associative, parfois même dans le syndicalisme.

Ces Portugais ont maintenant des racines fortes dans l'Église catholique de France.

C'est maintenant une grande communauté dans l'Église à l'heure actuelle et cela explique une certaine internationalisation de l'Église catholique de France.

Chapitre VII. La Communauté Africaine dans l'internationalisation de l'Église catholique de France

Dans la migration, les Africains ont eu une place importante dans l'Eglise catholique de

29 Voir Bibliographie N°4

30 Voir Bibliographie N°5

France. On se souviendra des Algériens venant en France mais dans ces lignes, je parlerai un peu plus des pays d'Afrique subsaharienne.

Ces communautés ont commencé à prendre racine à partir de quelques prêtres ayant eu l'idée de se constituer en aumônerie.

Certes, l'Afrique est un continent mais la communauté africaine exprime quelque peu les pensées de toute cette communauté. Elle se constituait en une aumônerie.

Elle a été appelée: Aumônerie des communautés africaines. Certains prêtres ayant vécu en Afrique comme missionnaire ont initié cette aumônerie.

Leur idée était de faire transparaître le souci des travailleurs africains et des étudiants africains qui venaient en France. Cette initiative a débuté à la fin des années 70. Leur grand travail était de construire des communautés.

Son grand objectif étant d'aider la communauté africaine vivant en France à bien vivre leur foi. Cette structure s'est donnée comme rôle de réunir les catholiques africains vivant en France en une communauté d'Eglise pour réfléchir et se donner des moyens d'actions pour être présents là où les hommes et les femmes souffrent et meurent.

Dans leur travail, ils faisaient attention à ce que ces catholiques vivent leur foi. Ceci ne pouvait se faire que dans la rencontre, le dialogue et l'action. La réalité est telle que c'est un espace qui permet aux catholiques africains de s'exprimer.

Partout où les catholiques africains se réunissent, la communauté Africaine encourage à ce que les africains soient des catholiques à part entière au sein de l'Eglise catholique de France.

Le souci c'est de faire en sorte que ces africains puissent avoir droit au chapitre au sein de l'Eglise catholique de France. Ils usent souvent de cette parole «Africaines et Africains: vous êtes une part de l'Eglise qui est en France, et non une Eglise à part».

Il faut noter qu'à sa création, l'aumônerie des communautés africaines en France était menée par un bureau national composé des laïcs et d'un aumônier. C'est entre les années 1999-2000, qu'elle a pris une nouvelle orientation en se dotant d'un vrai conseil pastoral national.

Ce dernier est présidé par un aumônier national qui accompagne l'évolution de ces communautés africaines. En son sein, il y a un permanent qui assure un suivi des orientations pastorales et établit un lien avec la base des communautés ainsi que les différentes instances, les mouvements de l'Eglise et les services d'Eglise dont la Pastorale des migrants.

L'aumônerie a établi pour ce faire, un bulletin d'info dénommé «La Voix du Tam-Tam». Celui-ci diffusait des nouvelles de ce que vivent les communautés africaines dans les diocèses où ils sont établis.

Tout cela contribue aussi à cette internationalisation de l'Eglise catholique de France.

Chapitre VIII. Les communautés antillaises dans l'internationalisation de l'Eglise catholique de France

Section VIII.1 Bref historique des Antillo-Guyanais

Les Antillo-Guyanais qui ont fait le voyage sont des Français immigrants, originaires des terres françaises depuis près de quatre siècles, ce ne sont pas des français d'origine étrangère.³¹

Ils font partie d'un groupe socio-ethnique et culturel particulier dans l'ensemble national. C'est pourquoi il me paraît très important d'insister sur ce point pour illustrer cette internationalisation de l'Église catholique de France.

Pierre Pastel dans la revue « Alizés »³² a scindé ce groupe en quatre catégories :

-La catégorie des amenés, ce sont des créoles, qui, par la suite de la politique coloniale de la France, ont été ramenés des Antilles dans la France hexagonale pendant la période du commerce triangulaire.

-L'autre catégorie est celle des spontanés, des gens dits de «couleur, des bourgeois», mais pas exclusivement, qui viennent poursuivre leurs études dans la France hexagonale.

Félix Eboué³³ par exemple fait partie de cette catégorie. Il avait obtenu une bourse d'étude pour la métropole à Bordeaux plus précisément.

C'est également le cas de Gaston Monnerville, lui aussi boursier en 1912, qui poursuivra ses études secondaires à Toulouse. Il sera de même pour Aimé Césaire en 1931, entré au Lycée Louis le Grand.

Partir, c'était pour beaucoup le grand saut définitif, le geste ultime pour parfaire enfin leur

31 Nicolas Sarkozy de Nagy Bosca, dit Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République, est un français de souche né en France de parents d'origine immigrée (Hongrie), Manuel Carlos Valls Galfetti, dit Manuel Valls, Premier Ministre, est un français immigré d'origine étrangère (Espagne), Christiane Taubira, Ancienne Ministre de la Justice, est une française immigrée d'origine française (Guyane), Harry Roselmack, Journaliste, est un français de souche, né en France, de parents immigrés d'origine française (Martinique)

32 Pierre Pastel : « Les Antillais et Guyanais vivant en France hexagonale sont-ils des immigrants? », in Revue antillaise et guyanaise publiée par l'Association pour l'expression et la formation des Antillais et Guyanais (APEFAG), Mars 2016, N°1 (Alizés: Publication bimensuelle gérée dans l'orbite de l'aumônerie par l'association pour l'expression et la formation des Antillais, un instrument d'analyse pour la diaspora)

Cette revue se proclame d'inspiration chrétienne mais elle est loin de se cantonner aux questions spirituelles. Elle aborde notamment les problèmes économiques et sociaux, se fait l'écho de l'actualité antillaise et présente les événements littéraires et musicaux.

33 Le général l'a décrit comme « un de ces noirs ardemment français ». Il fut gouverneur de la Martinique de juillet 1933 à janvier 1934, gouverneur aussi de Guadeloupe de 1936 à 1938, également de Tchad de 1938 à 1940 mais aussi et surtout gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française du 11 août 1941 au 15 février 1944.

Pour en savoir un peu plus, lire cet article <http://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/2014/06/18/felix-eboue-l-homme-qui-permis-mais-qui-n-pas-vu-la-liberation-161917.html>

condition d'homme. Rejoindre la France, la France de Molière, c'était comme atteindre le ciel tant rêvé.

Dans cette catégorie des migrants spontanés³⁴, il y a beaucoup de mouvement, surtout dès les premières années de la départementalisation de ces vieilles colonies, des cadres moyens et supérieurs, mais aussi de certains intellectuels antillais, des militaires, des artistes et des volontaires, bref un long mouvement des personnes de toutes sortes notamment des personnes issues de la classe sociale bien modeste.

-Ensuite, il y a d'après toujours Pierre Pastel, la catégorie des obligés, des militaires «appelés»³⁵ qui viennent remplir le rang des migrants en France avec le service militaire devenu obligatoire dans le département d'Outre-mer en 1960.

-Enfin, la catégorie des conditionnés à la transplantation, c'est au seuil des années 60, il y a près de soixante ans, que le Décret du 23 août 1902 a étendu aux colonies de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion les lois de 1882, 1884, et 1886³⁶ sur l'obligation, la gratuité et la laïcité de l'enseignement scolaire.

Il est enseigné aux enfants que leurs ancêtres sont les gaulois. L'histoire, la grande histoire de France avec ses épopées et ses grands hommes, les caractéristiques des fleuves et des rivières de France, celles de ses montagnes, et des phases de ses saisons sont étudiées à cœur perdu et doivent être apprises par cœur.

Leurs enfants de deuxième voire de cinquième génération sont des Français de souche; quelle que soit la couleur de leur épiderme, ils sont nés en France de parents français. Ils ne sont pas d'origine étrangère, encore moins des éternels français d'origine immigrée.

Quelle que soit l'évolution politique de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, ils sont et resteront des Français de souche car ils sont fils et filles de cette terre.

Section VIII.2. Evolution de cette communauté

A part ces catégorisations présentées par Pierre Pastel, il me paraît judicieux de signaler que la Martinique et la Guadeloupe sont devenues possessions françaises au début du XVII^{ème} siècle. En 1850, les deux îles ont été érigées en diocèses³⁷.

C'est dans les années 1960-1970, qu'il s'est passé un mouvement migratoire sans précédent qui a abouti à la formation d'une très importante communauté antillaise sur le sol de la métropole.

34 Bibliographie n°6

35 Ibid

36 Voir Les lois scolaires de Jules Ferry : Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire : <https://www.senat.fr/evenement/archives/D42/1882.html>

Voir aussi : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/oct1886.pdf>

37 Voir Bibliographie n°7

Juridiquement parlant, c'est un déplacement interne puisque les Martiniquais et les Guadeloupéens sont des citoyens français.

Elles n'ont pas vécu la décolonisation et suite au nom de l'idéologie assimilationniste, ont été proclamées départements en 1946.

Il est à noter qu'en moins de trente ans, les effectifs des migrants nés outre-mer ont connu une véritable explosion.

Dans le cas précis des Antilles, la population vivant en France métropolitaine est passée de 15 620 personnes en 1954 à 61 160 en 1968, pour atteindre finalement atteindre 182 728 individus en 1982³⁸.

Cependant comme le fait remarquer Alain Anselin, la communauté antillaise de métropole ne saurait se réduire aux seuls natifs de la Caraïbe.

S'ajoutent les «originaires», c'est à dire les gens nés en Europe d'au moins un parent antillais, voire de deux. L'INSEE les prend en compte à l'occasion, mais seulement tant qu'ils sont âgés de moins de 25 ans.

Se pose alors le problème des adultes de la seconde génération, qui se trouvent totalement exclus des statistiques. Selon Anselin, la communauté dans son sens le plus large regrouperait plus de 325 000 personnes. Ce chiffre doit être mis en lien avec la population de leurs deux îles d'origine. En définitive, c'est comme si une troisième île s'était constituée sur le territoire français³⁹.

Section VIII.3 Spécificité de la pratique antillaise dans l'Église catholique de France

Dans son article « les catholiques antillais en France métropolitaine », Philippe Delisle fournit des indications significatives à partir de l'analyse d'un ecclésiastique lyonnais ayant séjourné plusieurs années en Martinique.

Il dit que pour les antillais, le monde, loin d'être régi par de simples règles scientifiques, obéit à des forces soumises à Dieu. Ces forces expliquent tous les événements et ne peuvent en aucun cas être altérées. L'idée de rétribution paraît jouer un rôle plus important. Par exemple, la richesse, la prospérité sont considérées comme un signe d'une faveur céleste tandis que la maladie, la souffrance sont appréhendées comme la conséquence immédiate d'une faute envers Dieu.

Il se dégage une conception telle que l'homme a été créé pour jouir du bonheur et non du malheur sur terre. Il montre également l'emprise de la magie et de la sorcellerie sur la société martiniquaise.

38 Voir Marie (Claude-Valentin), « Les populations des DOM-TOM en France », Hommes et migrations. Documents, n° 1090, 15 mars 1986, pp. 29-31

39 (page 23), voir Bibliographie n°6.

D'ailleurs, Hélène Migeret signifiera dans son ouvrage (La migration des zombies) que la peur des forces maléfiques a franchi l'Atlantique. Face à une déconvenue, un malheur, les migrants antillais continuent de raisonner en terme de sorcellerie. Ils consultent un voyant originaire de la Caraïbe et s'ils le peuvent, profitent d'un voyage dans leur île natale pour le faire.

Le lien avec l'univers mystico-religieux demeure très fort.

Il explique également qu'ils sont très attachés à des pèlerinages, à tout ce qui est beaucoup plus démonstratif dans leur pratique religieuse, c'est ainsi qu'ils se rendent en grand nombre à la rue du Bac pour vénérer Notre Dame de la médaille miraculeuse.

Les pèlerinages à Lourdes ont un sens très particulier pour eux, c'est comme un prolongement logique de leur éducation religieuse.

Cet attachement des Antillais aux rites, à une liturgie ostentatoire semble conduire un certain nombre d'entre eux à des groupes religieux dissidents.

Section VIII.4 En pleine Église catholique de France

En somme, c'est la France qui les a vus naître, qui les façonne psychologiquement, idéologiquement, culturellement, affectivement et même dans leurs réflexes comportementaux les plus secrets. Ils sont là et occupent une place très importante dans l'Église catholique de France en ayant un point d'appui sur l'aumônerie.

Cette dernière adopte une perspective missionnaire pour les antillais qui sont habitués aux pèlerinages mais aussi à tous ceux qui s'éloignent des pratiques religieuses régulières. Les antillais à travers leur aumônerie essaient tant bien que mal de valoriser leur culture au sein de l'Église catholique de France.

Cette communauté si particulière participe pour autant à cette internationalisation de l'Eglise catholique de France.

Chapitre IX. La communauté Vietnamiennne dans l'Église catholique de France comme objet d'internationalisation avec sa spécificité culturelle

Suite à la victoire des communistes et la réunification du Vietnam en 1975, on a assisté à un exode massif de la population Vietnamiennne vers les États-Unis, l'Australie et l'Europe.

En France, on en estime le nombre à environ 200 000, dont à peu près 11 % de catholiques.

Comme pendant quatre siècles, des missionnaires, pour la plupart français ont implanté et inculturé le christianisme au Vietnam, on peut envisager la présence des communautés de catholiques vietnamiens en France comme le retour de l'inculturé.

Ce groupe amène son authenticité dans l'Église catholique de France.
Il a une sensibilité religieuse très différente des français qui l'accueillent.

Une des particularités de ce groupe c'est le choc culturel dans la mentalité religieuse.

On ne s'adresse pas à Dieu de la même façon en vietnamien qu'en français.

Antoine TRAN VAN TOAN de l'université catholique de Lille⁴⁰, dans son article sur les catholiques vietnamiens en France ou le retour de l'inculturé l'explique mieux.

Il s'est limité à donner trois exemples pour cela avec les vocatifs, l'impératif et le pronom personnel.

Premièrement, pour les vocatifs, en français on interpelle autrui, Dieu ou homme ou saint, de la même façon, en prononçant simplement son nom propre (Pierre! Paul! Jeanne! Jésus, Marie, Joseph! Dieu tout-puissant! Esprit divin!), ou son titre ou sa fonction (Docteur! Garçon! Monsieur le Commissaire! Créateur du monde ! Sauveur du monde ! Reine de la Paix!).

En vietnamien, on n'interpelle par le nom propre que des enfants ou des inférieurs (frère ou sœur plus jeune, ou serviteurs), pour les autres on les appelle par leur titre ou fonction, et encore, on ne le fait pas sans faire précéder le terme désignant le titre ou fonction par un autre terme qui veut dire selon le cas, « je m'incline (ou me prosterne) devant », « je m'adresse respectueusement à ».

Ainsi au lieu de dire : « Grand mandarin ! », « Dieu tout-puissant » ou « Maître », on dit « Je m'incline devant le grand mandarin », « Je me prosterne devant le Dieu tout-puissant » ou « Je m'adresse respectueusement au maître ».

De même pour l'impératif, on n'emploie pas l'impératif à l'égard des supérieurs. On ne commande donc pas à Dieu.

Dans la prière de Notre Père, « Donne-nous notre pain » ou « Pardonne-nous », ces paroles seront dites « Nous te prions de nous donner, ... de nous pardonner ».

Concernant les pronoms personnels, en France, on dit « je », « Tu », « Vous », en donnant au « Vous » une note de respect, et au « Tu » une note de mépris ou d'intimité selon les interlocuteurs.

Ainsi le remplacement de la formule « Notre Père qui êtes aux cieux » par la formule « Notre père qui es aux cieux » signifie qu'on insiste maintenant sur le rapport d'intimité.

En vietnamien, on emploie peu les pronoms personnels : le « Je » et le « Tu » sont remplacés par les deux termes de la relation personnelle ou fonctionnelle entre le « Je » et le « Tu ».

Ainsi la proposition « le neveu vient voir l'oncle », peut signifier :

a) « Je viens te voir » si c'est le neveu qui parle à l'oncle ; ou bien b) « Tu viens me voir » si c'est l'oncle qui parle au neveu » ; ou encore : c) « le neveu vient voir l'oncle », si c'est une tierce personne qui le dit.

Dans cet esprit, il faut dans le « Notre Père », remplacer « Ton nom » et « Ton règne » par « le nom du Père » et « le règne du Père » ; de même, il faut remplacer « pardonne-nous » par « nous prions

40 Bibliographie N°8

le Père de pardonner aux enfants (que nous sommes) ».

C'est ainsi qu'effectivement été traduite cette prière.

Cela va donc de soi que le catholique vietnamien qui récite le « Notre Père » en français n'y trouve pas le rapport père-enfant aussi explicite que dans sa langue maternelle.

Il ne s'agit cependant pas du « papa » de l'intimité, mais du père que l'on vénère et devant qui l'on s'incline selon la tradition confucéenne.

Ceci traduit une particularité de cette communauté dans l'Église catholique de France. Une communauté très présente dans l'Église et qui est très visible dans les moments privilégiés d'approfondissement de la foi et de la prière.

Ils ne passent pas inaperçus dans les pèlerinages à Lourdes, dans les retraites de prières de plusieurs jours, dans les Journées Mondiales de la Jeunesse, pendant l'Avent, Noël, le Carême et la fête de Pâques.

Ils sont aussi dans divers mouvements catholiques en France, par exemple dans les MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes) et même dans les Mères de familles catholiques et tant d'autres mouvements.

Il est très important d'épingler le rôle très prégnant des diverses revues catholiques en langue vietnamienne qui sont diffusées dans la diaspora vietnamienne.

Comme signifié ci-haut, elle a, à l'instar des Africains, des Portugais et des Antillais une aumônerie dans la pastorale des migrants.

Il est à signaler que la pastorale de cette communauté se base sur les acquis religieux qu'on cherche à conserver tout en les transformant petit à petit. Ainsi, la prière en famille ou en groupe des familles est encouragée.

Un autre fait est que les familles catholiques vietnamiennes se trouvent confrontées aux mêmes problèmes que les familles françaises catholiques.

Par exemple, les problèmes liés à la sécularisation, les problèmes en lien avec l'autorité parentale pour les jeunes, les problèmes liés à la morale sans oublier cette recherche d'une religion à la fois plus raisonnée et plus proche de l'expérience personnelle.

Une approche à laquelle les français s'accommodent plus aisément car déjà habitués à ce genre de problèmes. Et cela est un grand défi pour les catholiques vietnamiens d'autant car ils nécessitent un certain dépassement de soi. Les particularités de cette communauté participent fortement à l'Église catholique de France internationale.

Chapitre X. La communauté de Taizé dans l'internationalisation de l'Église catholique de France

La communauté de Taizé est une communauté monastique chrétienne oecuménique basée à Taizé en France. Fondée en 1940 par le frère Roger Schultz, un suisse.

Elle rassemble une centaine de frères venant du monde entier et ayant choisi de vivre ensemble une vie de prière et de célibat dans la simplicité.

Dès les années 1940, des contacts étroits sont noués avec des laïcs et des religieux catholiques.

En 1964, les autorités catholiques donnent un accord à leurs fidèles d'user de la prière faite par la communauté de Taizé.

Cette communauté a institué de nombreuses rencontres internationales où des jeunes du monde entier se rencontrent pour échanger dans des carrefours. Les carrefours sont des temps d'échange sur un thème spécifique.

Il y a des sujets de société, des questions de foi et les échanges culturels. Ces carrefours sont souvent présentés par des personnes expertes dans le domaine.

Le frère qui coordonne la communauté, encourage souvent les jeunes à être plus ouverts sur le monde et à être acteurs dans le monde de manière générale.

Cette ouverture d'esprit que recommande le frère coordonnateur de la communauté de Taizé doit se faire non seulement dans les églises locales mais aussi dans le monde.

Dans les années 60, la communauté Taizé accueille des milliers de jeunes du monde entier pour prier et méditer. A la fin des années soixante, et surtout après les mouvements de mai 1968, de nombreux jeunes viennent à Taizé.

Cette communauté développe une approche de convivialité de telle sorte que les jeunes viennent en aide à d'autres jeunes.

Depuis 1978, Taizé organise pour le nouvel an, des rencontres de cinq jours dans une ville d'Europe sous le nom de pèlerinage de confiance sur la Terre. Des milliers de jeunes y participent et sont hébergés dans les familles des jeunes du pays d'accueil.

A part ce pèlerinage, il y a également chaque année les rencontres internationales de Taizé et cela crée davantage des liens entre les différents jeunes.

Ces rencontres de Taizé contribuent fortement à l'internationalisation de l'Eglise catholique de France.

Les jeunes français qui partent dans des pays étrangers, bénéficient de l'apport culturel des autres jeunes venant d'autres pays.

Chapitre XI. Influence de la théologie de la libération

Entre défenseurs d'un ministère classique, fondé sur la catéchèse, le culte, l'administration des sacrements et partisans d'un autre type de ministère, tourné vers les tâches d'éducation, de formation, de développement, d'actions collectives, dans une réflexion à partir de la base, le débat tourne parfois au conflit. Au-delà de la pastorale, l'enjeu est d'ordre théologique.

Il traduit l'épuisement de la théologie ancienne centrée sur une conception du salut qui conduirait à valoriser l'adhésion à l'Église et à relativiser la transformation de la Cité.

La réponse surgit d'une théologie de la libération, multiforme, mais décidée à penser le salut dans une perspective globale qui associe transformation des structures et conversion des cœurs, engagement dans la société et choix de la foi.⁴¹

A l'origine, elle est née en Amérique latine en 1968 pour promouvoir l'engagement au côté des pauvres. La libération a des origines plus bibliques. On se souviendra de la libération du peuple d'Israël d'Égypte. Dans cette théologie, le texte du livre de l'exode dans la bible qui raconte cette libération est un texte fondateur.

La libération apportée par le christianisme n'est pas la promesse d'une consolation dans l'au-delà mais un appel à la transformation active de la réalité.

La justice sociale, la solidarité, la paix dans le monde et la dignité humaine sont les quatre grands principes moraux de la théologie de la libération.

Le père Gustavo Gutiérrez⁴² est considéré comme un fondateur de la théologie de la libération.

Sa pensée, qui rejoint les grands défenseurs historiques de la dignité humaine, s'inscrit dans le double contexte du Vatican II et de l'Amérique latine des années 1970.

Cette théologie est difficilement compréhensible en dehors du contexte politique et social de l'Amérique latine même si elle s'inscrit dans l'évolution globale de la théologie catholique depuis le XIX^e siècle.

Cette évolution globale débute avec la doctrine des papes qui depuis Léon XIII insiste sur la nécessité de l'Église d'être du côté des pauvres. On est même tenté de dire que la théologie de l'Église est totalement pour les pauvres.

C'est cet enjeu qu'avait pris à bras le corps, Gustavo Gutiérrez en 1968 en convoquant au Pérou plus précisément à Chimbote une grande conférence.

Il démontra que la théologie de la libération n'est pas seulement une simple construction théorique mais elle est également l'émanation même du développement de sa propre théologie.

41 Voir Bibliographie n°9

42 Voir cet article de la Croix qui donne sa biographie :

<http://www.la-croix.com/Religion/Gustavo-Gutierrez-pere-de-la-theologie-de-la-liberation-2012-03-23-781578>

Ainsi, il montra que la libération est aussi une affaire d'engagements individuels concrets.

Autre influence formatrice pour Gutiérrez, c'est la non-moins célèbre école de Salamanque, dans le centre-ouest de l'Espagne, qui produisait également des penseurs pour défendre la dignité humaine des peuples indiens.

Francisco de Vitoria, théologien et juriste espagnol mort en 1547 est une grande figure de cette école qui s'est opposé à la réduction en esclavage des être humains.

La théologie de la libération s'inscrit dans une longue tradition d'engagement chrétien en faveur de la libération des opprimés.⁴³

L'Église a dû reprocher à la théologie de la libération de reprendre l'analyse marxiste, laissant croire que la libération de l'homme est uniquement politique.

L'insistance sur la libération des plus faibles s'accompagne naturellement d'une dénonciation de l'oppression des pauvres par les riches, des plus faibles par les plus puissants. Il est facile de voir comment une telle dénonciation rejoint l'analyse marxiste.

L'Église catholique dans son ensemble a dû revoir rigoureusement sa copie sur cette théologie à travers deux documents notamment *Libertatis Nuntius* en 1984 et *Libertatis Conscientia* en 1986.⁴⁴

Ils ont été signés par le cardinal Ratzinger⁴⁵ en sa qualité de préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi et président de la commission biblique pontificale et de la commission théologique internationale.

Ces deux documents donnent des aspects positifs, les dangers et les limites de cette théologie et considèrent finalement que l'Église catholique dans son ensemble et celle de la France peut se l'approprier.

D'autant plus que cette théologie ne se limite plus maintenant à des pays du tiers-monde ni à des situations passées. Elle continue d'être une grande actualité parce que la solidarité avec les plus pauvres et les souffrants est l'unité de mesure de la foi des chrétiens.

Pour un monde juste, il est recommandé clairement aux chrétiens des pays développés de se l'approprier. C'est l'explication même de cette influence dans l'Église catholique de France.

L'Église a dû orienter cette théologie conformément à ses règles propres. Ceci explique un autre aspect de l'internationalisation de l'Église catholique de France.

43 Voir <http://questions.aleteia.org/articles/22/quest-ce-que-la-theologie-de-la-liberation/> et aussi : <http://www.cetri.be/L-etat-actuel-de-la-theologie-de>

44 Pour *Libertatis Nuntius*, voir : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_19840806_theology-liberation_fr.html

Pour *Libertatis Conscientia*, voir : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_19860322_freedom-liberation_fr.html

45 Le cardinal Ratzinger, futur pape Benoît XVI, voir sa biographie : http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/biography/documents/hf_ben-xvi_bio_20050419_short-biography.html

Une des applications pratiques de cette théologie de la libération c'est la mise sur pied des communautés ecclésiales de base (CEB) pour lutter contre la pauvreté et pour l'évangile.

Une sorte de cellule de prière locale où les laïcs sont des dirigeants, des femmes comme des hommes. Ces communautés ecclésiales de base ont été disséminées partout en Amérique latine notamment au Brésil, Bolivie, Colombie, Paraguay, au Salvador et même dans les pays Africains.⁴⁶ Ces communautés ont été très répandues dans des régions reculées du monde.

Cette théologie a pris corps dans l'Église catholique de France dans ce sens que nombreux sont des prêtres et des évêques qui militent pour cela. L'idée est de prendre une option préférentielle pour les pauvres.

Chapitre XII. Les Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ)

Cet événement mondial participe très largement à l'internationalisation de l'Église catholique de France. Ce sont des rencontres initiées par le pape Jean Paul II en 1983-1984 réunissant les jeunes catholiques du monde entier.

Elles sont célébrées tous les ans, lors du dimanche des Rameaux, dans chaque diocèse. Tous les deux ou trois ans, un rassemblement international de grande ampleur se déroule dans une ville différente de la planète. C'est par exemple à Buenos Aires en 1987 qu'eut lieu la première rencontre internationale et cette année, elle a eu lieu à Cracovie en Pologne.

Dans ces rassemblements, on expérimente les pratiques religieuses émotionnelles, chaleureuses et festives, c'est sans doute ce qui fait leur succès. Cette célébration festive est associée à un temps d'échange et à un désir à tisser des liens entre les jeunes du monde entier.

Les jeunes français qui participent à ce genre d'événement s'enrichissent beaucoup dans leur vie spirituelle et relationnelle.

Les JMJ ont un effet initiatique, les jeunes qui en entendent parler par les générations précédentes ont envie aussi d'y aller dès qu'ils ont l'âge surtout que c'est parfois, pour eux leur premier voyage à l'étranger sans leurs parents.

En France, ces rencontres amènent plusieurs jeunes des pays étrangers, et les jeunes français apprennent beaucoup d'eux. Cela crée des liens entre eux qui permettent d'évoluer ensemble.

En plus des journées diocésaines de Rome, les JMJ internationales ont été célébrées dans plusieurs villes du monde notamment Buenos Aires, Rome, Saint-Jacques de Compostelle, Czestochowa, Denver, Manille, Paris, Rome, Toronto, Cologne, Sydney, Madrid...

Dans les thématiques que se fixent les Journées mondiales de la Jeunesse, les jeunes de l'Église catholique de France s'internationalisent. Si je peux prendre par exemple les axes

46 J'ai particulièrement souvenir de ces CEB (Communautés ecclésiales de base) puisque j'ai été secrétaire d'une CEB en République Démocratique du Congo en 2000, à la paroisse Notre Dame d'Afrique de Kinshasa du doyenné Saint Gabriel.

Voir également: Bibliographie n°10.

prioritaires que prônent le pape François à savoir les migrations, l'écologie et même l'Europe, il y aurait matière à réflexion.

Le père Pierre de Charrentenay⁴⁷ dans un entretien donne une analyse sur ce point; il explique à partir des déclarations faites par le pape sur les migrants que les conflits du Proche-Orient et d'Afrique lancent depuis peu sur les côtes d'Europe des millions de réfugiés. Les recevoir constitue un devoir d'humanité qui transcende toutes les options personnelles.

La méditerranée ne peut pas se transformer en cimetière.

Pour ce qui est de l'écologie avec son encyclique «Laudato Si»⁴⁸, une interpellation du pape a été lancée aux jeunes et au monde de se l'approprier car la terre nous appartient tous.

Concernant l'axe Européen, dans ses positions, le pape interpelle les jeunes et le monde de faire attention à ces idéologies nationalistes qui privilégient la fermeture des frontières et le repli sur soi.

Tels sont des sujets internationaux lancés par le pape que l'Eglise catholique de France s'approprient à travers les journées mondiales de la jeunesse.

Chapitre XIII. La nouvelle évangélisation dans l'internationalisation de l'Eglise catholique de France

La formule possède une autorité importante dans le catholicisme contemporain, puisqu'elle fut l'un des mots d'ordre le plus fréquemment répété du pontificat de Jean Paul II, même si l'expression apparaît dès 1968, dans le texte de l'assemblée de l'épiscopat de l'Amérique latine à Medellin⁴⁹ et si on peut considérer *Evangelii Nuntiandi*⁵⁰, publié par Paul VI en 1975 comme le grand texte inspirateur: « L'Eglise existe pour évangéliser ».

La nouvelle évangélisation fait donc référence à la systématisation qu'en a produit Jean Paul II au long de ses discours, voyages, encycliques, mais également à un grand nombre d'initiatives, d'événements, de communautés nouvelles, suscités de près ou de loin par l'appel lancé par le pape Jean Paul II « à une nouvelle évangélisation, nouvelle en son

47 Voir <http://jmj.rcf.fr/2016/07/28/les-trois-travaux-du-jmjiste-par-le-p-pierre-de-charentenay/>

48 Lettre encyclique «Laudato Si» http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html

49 Michel DENEKEN, «La mission comme nouvelle évangélisation», Revue des sciences religieuses 80, n° 2, 2006, p. 217-231. Dans cet article, l'auteur propose un itinéraire symbolique et géographique de la nouvelle évangélisation, en particulier à travers les interventions de Jean Paul II, mais déjà auparavant.

50 *Evangelii Nuntiandi* est l'exhortation apostolique du Pape Paul VI sur l'évangélisation dans le monde moderne en 1975, voir:

http://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/apost_exhortations/documents/hf_p-vi_exh_19751208_evangelii-nuntiandi.html

ardeur, dans ses méthodes, dans son expression ».⁵¹

Jean Rigal dans son ouvrage « la nouvelle évangélisation » analyse à la fois l'histoire de la nouvelle évangélisation, les composantes de sa dynamique, ses expressions, ses points d'appui sociologiques, ecclésiastiques et pose un certain nombre des questions sur cette approche.

Cette nouvelle approche dans sa spécificité a fait émerger une autre dimension de l'internationalisation dans l'Eglise catholique de France.

Une des caractéristiques principales de la nouvelle évangélisation est l'existence de méthodes d'évangélisation, dont certaines sont largement mises en place dans les paroisses françaises: cours Alpha ou cellules paroissiales d'évangélisation⁵².

Ces méthodes semblent connaître aujourd'hui un succès important en France, comme si elles donnaient la clef perdue de l'évangélisation⁵³.

Leur succès tient sans doute à ce qu'elles offrent un savoir-faire dans un domaine où les paroissiens en manquent souvent: le domaine de la première annonce, du geste initial de la transmission de la parole reçue.

Elles montrent que ce geste d'évangélisation est possible et peut porter du fruit, qu'il peut renouveler en même temps la foi de ceux qui y participent.

Elles favorisent donc une appropriation de la mission par ceux qui y participent et correspondent à un besoin de plus en plus reconnu sur le terrain paroissial, dans la mesure où les paroisses se mettent en état d'apprentissage.

Frédéric Manns dans son livre au chapitre du dialogue avec les cultures rapporte ceci : « Prenant acte de la fin de la civilisation chrétienne dans beaucoup de pays, un père du concile Vatican II s'est exclamé: « La chrétienté est morte, vive le christianisme ! » Paul Ricoeur, un philosophe protestant , qui rapportait cette anecdote a commenté : « Moi, j'aurais plutôt envie de dire : la chrétienté est morte, vive l'Évangile! Puisqu'il n'y a jamais eu de société authentiquement chrétienne ».

La crise profonde des Églises Occidentales est peut-être le prélude d'une nouvelle renaissance de la foi vive qui conduit à une nouvelle évangélisation.

Une foi qui, parce qu'elle renvoie à l'amour du prochain comme signe de l'amour de Dieu n'est pas sans une proximité forte avec l'humanisme laïque des droits de l'homme constituant le socle des valeurs modernes.

51 Jean Paul II à Port au Prince en 1983, le 9 mars 1983. Voir Bibliographie N°11: « La notion de « nouvelle évangélisation » désigne d'abord un esprit, un courant, une dynamique, une volonté, d'évangéliser le monde de ce temps, aimé de Dieu et sauvé par Jésus Christ. Cette attitude volontariste est en quelque sorte, l'expression d'une ardeur spirituelle, qui se nourrit de la Parole de Dieu, de la prière communautaire et du caractère chaleureux, voire enthousiaste des rencontres ».

Voir également Bibliographie N°11.

52 Bibliographie N°12

53 Bibliographie N°13

Et une foi qui sera aussi une force de résistance aux pulsions matérialistes et mercantiles d'un monde de plus en plus déshumanisé. Un nouveau visage du christianisme peut donc émerger sur les dérives de la « civilisation chrétienne », dont les croyants attachés à l'évangile n'auront aucune nostalgie⁵⁴.

Ceci pour montrer combien cette nouvelle évangélisation contribue à rendre davantage internationale l'Eglise catholique de France.

Une situation qui fait son chemin

On ne pourrait pas penser à une position qui ne semble pas remonter dans cette conception initiale de cette nouvelle évangélisation. C'est une situation qui peut faire polémique. C'est l'inversion de la situation qui se fait depuis plus d'une décennie.

Dans les dix-huitième, dix-neuvième ou même au vingtième siècle, nombreux étaient les missionnaires occidentaux qui partaient en Afrique voir en Amérique latine, apporter l'évangile, donc évangéliser ceux qui y étaient.

Et depuis la fin du siècle dernier et même en plein vingt-et-unième siècle, c'est maintenant les prêtres ou missionnaires d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique qui viennent apporter l'évangile en Occident.

Cet état de fait peut être pris aussi comme une nouvelle évangélisation au sens littéral du terme. Dans ce sens qu'il y a maintenant un renouveau, car l'Eglise catholique d'Occident a perdu de sa notoriété et de son influence.

Il y a maintenant moins de fidèles catholiques en France que dans les années 1970 par exemple. A cela s'ajoute la présence forte d'autres religions en France, notamment l'islam qui devient de plus en plus visible dans l'espace français.

Chapitre XIV. Les influences des revues

Ce ne serait pas juste si je ne mentionne pas l'apport des revues dans ce qu'elles constituent d'international dans l'Eglise catholique de France.

Pour parler de cet aspect, je dois dire que différentes revues ayant des origines diverses influencent l'Eglise catholique de France.

C'est important de le notifier d'autant plus que leur apport constitue un élément moteur dans l'internationalisation de l'Eglise catholique de France.

Différents catholiques pratiquants ont recours à ces revues et à des articles sortis de ces

54 Bibliographie N°14

revues pour se donner une opinion sur les événements qui se passent dans le monde et en particulier dans l'Eglise.

La revue Aleteia, par exemple, signifiant vérité en grec, c'est un réseau mondial d'informations catholiques privé. Un projet qui a reçu l'adhésion de 1040 médias, télévisions, sites web et institutions d'Eglise.

Cette revue se veut une plate-forme des plus belles productions sur la foi catholique. Elle est présidée par Jesus Colina, fondateur et ancien président de l'agence de presse catholique conservatrice Zenit. Les entreprises et institutions financières qui se reconnaissent dans les valeurs catholiques ont largement contribué dans le lancement de cette revue.

Ce projet ambitieux soutenu par «les ministères» de la nouvelle évangélisation et des communications sociales du Vatican ne dépend pas du Vatican. Il veut remédier à la dispersion des initiatives locales de communication sur la toile.

En effet, l'Eglise catholique a besoin d'un média social mondial, expliquait Jesus Colina.⁵⁵

A part, cette revue aux origines américaines, il y a également la revue Zénit, qui est aussi conservatrice et a des origines anglo-saxonnes.

Il y a également le cas d'une autre revue, réunissant des intellectuels catholiques qui, pour la plupart se disent de la gauche progressiste. Cette revue se nomme «Confrontations».

Même si elle n'a pas le même niveau d'influence que la revue Aleteia, elle est là et contribue dans ce microsphère d'influence au sein de l'Eglise catholique de France.

Il y a bien entendu le quotidien « La Croix » du groupe de presse « Le monde » sans oublier le groupe de presse Bayard et l'hebdomadaire « La Vie »⁵⁶.

Je tiens à souligner que ces revues ne sont nullement les seules qui existent dans la possibilité d'influencer tant soi peu les opinions des catholiques ou toute autre personne.

Il existe bel et bien d'autres revues, il m'a plu de présenter ces revues en exemple, pour illustrer cette internationalisation dans le courant de pensée véhiculé par les revues littéraires.

55 Voir à cet effet :

http://www.romandie.com/news/archives/_Aleteia_un_reseau_internet_catholique Voit_le_jour_pour_soutenir_l_Eglise96200920121241.asp?

56 A ce sujet, voir l'entretien avec Antoine Sondag, page 109

Chapitre XV. L'Église d'Orient

L'Eglise catholique de France a depuis longtemps eu des relations avec des églises d'Orient en communion avec elle. Ces églises unies à l'Eglise catholique s'appelaient autrefois Eglise «Uniate».

A Paris ou encore à Lyon, il y a de ces communautés catholiques orientales qui se réunissent chaque dimanche. Avec des Orientaux dans l'Eglise catholique de France, on constate une autre dimension de l'internationalisation de l'Eglise. Les Irakiens et les Syriens qui se retrouvent dans l'Eglise catholique manifestent une autre présence d'étrangers dans l'Eglise.

Chapitre XVI. Les jumelages

Bien qu'on ait évoqué plus-haut cette notion de jumelage, il est important de lui donner une place importante dans cette description de l'internationalisation de l'Église catholique de France. D'autant plus que le jumelage joue un rôle important dans cette internationalisation.

Le fait de permettre à ce que des catholiques de France partent dans des pays africain, américain, asiatique et vice-versa.

Le fait de rassembler ces églises des pays différents en vue d'échanger, de discuter, de collaborer, de s'entraider. Ce phénomène a pris de l'ampleur dans l'Eglise catholique de France, notamment après Vatican II.

Le sens que de nombreuses églises accorde à ce jumelage, c'est la solidarité matérielle entre deux églises. Ce jumelage peut s'étendre à tous les domaines de la vie de ces églises. Ainsi, on voit des liens qui se développent. Ce lien se traduit par des rapports intenses entre les laïcs mais aussi entre des peuples et au-delà sous diverses formes.

Au départ des jumelages, pour la plupart du temps, il y a un voyage fait à l'étranger, et les relations établies avec un autre pays font émerger l'idée de jumelage.

Il y a aussi le fait que des paroissiens ont connu une personnalité marquante d'une autre nationalité, et ont voulu garder des liens avec elle.

C'est également la présence des prêtres étrangers dans un diocèse qui donne l'envie de connaître et de tisser le lien avec le pays d'origine de ces prêtres. Comme l'a si bien développé Elena LASIDA dans son ouvrage sur le goût de l'autre⁵⁷.

A l'occasion de grands événements de l'Eglise, que ce soit ici en France ou à l'étranger, des délégations des chrétiens sont envoyées pour y participer.

57 Voir Bibliographie N°15.

Le jumelage donne l'occasion à des laïcs, des prêtres ou des religieux d'héberger des personnes venant d'autres contrées. A partir de là, il y a des rencontres qui se font, un échange entre les cultures se développe et au-delà, la réalité de l'internationalisation se vit.

Le jumelage exprime donc la communion dans l'Église universelle et elle la réalise de façon concrète. Éloignées l'une de l'autre par la situation géographique, différentes par leurs contextes économique, politique, culturel, deux Églises arrivent à cheminer ensemble.

Le jumelage favorise la circulation des biens spirituels, chacune apportant à l'autre le bénéfice de ses propres dons et trouvant pour elle-même dans cet échange mutuel un accroissement en vue de la plénitude de l'unité.⁵⁸

Il fait vivre la coopération missionnaire pour l'Évangile et stimule dans les échanges de biens spirituels et matériels.

Pour ce faire, des diocèses écrivent des chartes pour bien encadrer les jumelages. Les nombreux jumelages réalisés dans l'Église catholique de France à différents niveaux favorisent l'internationalisation de l'Église catholique de France.

J'ai trouvé intéressant de parler du jumelage qui est en projet entre les diocèses de Paris Saint Denis en France et celui d'Owando avec son évêque, Victor Ambagna Mossa⁵⁹.

L'Agence d'Information d'Afrique Centrale en a fait l'écho comme un projet qui tient à cœur l'évêque d'Owando au nord du Congo-Brazzaville.⁶⁰

La finalité de ce jumelage entre le diocèse d'Owando et celui de Paris Saint Denis est l'enrichissement de deux parties à travers les partenariats et les échanges. C'est également une ouverture au dynamisme missionnaire.

On se souviendra du jumelage entre le diocèse de Luçon avec celui des prêtres du Burkina Faso qui étaient venus comme Fidei Donum à Luçon. Cela avait créé un vrai pèlerinage dans ce sens qu'à un moment donné les paroissiens de Luçon étaient partis voir la réalité des prêtres Burkinabés qui étaient avec eux, en France.⁶¹

58 Lumen Gentium N°13 (http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html)

59 Voir http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/France/Le-diocese-de-Saint-Denis-prepare-son-jumelage-avec-le-diocese-congolais-d-Owando-2016-07-19-1200776820?utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_content=20160719&utm_campaign=newsletter_crx_urbi&utm_term=257926&PMID=8ba02bd248a445806f37ea1dd47b27e5

60 Voir <http://adiac-congo.com/content/eglise-catholique-un-accord-de-jumelage-envisage-entre-les-dioceses-dowando-et-de-paris>

61 Voir entretien avec le père Michel Fournier, page 120

Partie II. Les organisations catholiques de solidarité internationale, comme leviers d'internationalisation de l'Église catholique de France

Concernant cet axe, je parlerai des structures-phare d'obédience catholique qui illustrent cette internationalisation de l'Eglise catholique de France telles que la DCC(Délégation Catholique pour la Coopération), le Secours Catholique, le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), les organisations de volontariat, comme par exemple FIDESCO.

Il n'y a pas que les prêtres français qui partent ou encore des prêtres étrangers qui viennent en France. Il y a aussi des laïcs français qui partent de France pour tant soit peu répondre à des missions qui leur sont demandées ou proposées.

En premier, je commencerai d'évoquer le cas emblématique du CCFD.

Chapitre I. Histoire et évolution du CCFD

Je m'appuie sur l'article de François Mabilille⁶² pour donner cette histoire et cette évolution du CCFD comme un levier de l'internationalisation de l'Eglise catholique de France.

Créé en 1961 sous le nom de Comité catholique contre la faim (CCCF).

Le comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), association française 1901 reconnue d'utilité publique, est devenu en 1998 une organisation non gouvernementale(ONG) bénéficiant d'un statut consultatif auprès du conseil économique et social des Nations-Unies.

En France, le CCFD est présent dans quatre-vingt-dix-neuf diocèses, regroupe vingt-neuf mouvements et services d'Eglise, et affiche quelque quinze mille bénévoles.

Section I.1 Tout part de la FAO

La fondation du CCCF manifeste la convergence de facteurs internes et externes à l'Eglise catholique dans un processus de création d'un nouvel organisme.

Concernant les facteurs internes,l'initiative profite d'un mouvement de regroupement des forces lancé par des catholiques français.Elle renvoie à diverses mobilisations catholiques des années cinquante.

Sur ce qui est des facteurs externes,elle s'inscrit dans le contexte plus global d'une campagne de la FAO. Dans ce sens que c'est la FAO qui lance, en 1960, une campagne au profit de l'aide au développement et du combat contre la faim.

62 Voir Mabilille François, «L'action humanitaire comme registre d'intervention de l'église catholique sur la scène internationale. L'exemple du CCFD», Genèse 3/2002(n°48), p.30-51

Url : www.cairn.info/revue-geneses-2002-3-page-30.htm.

En novembre 1959, en proposant à leur conférence générale une mobilisation mondiale, les dirigeants de la FAO revendiquent quatre objectifs:

- Aider les pays à augmenter le niveau de vie de la population.
- Améliorer le rendement agricole
- Améliorer le sort des populations rurales.
- Permettre au plus grand nombre d'accéder à un travail productif.

Une résolution de la conférence générale précise le déroulement de cette campagne, la durée en est fixée à cinq ans (1960-1965)⁶³, période durant laquelle la FAO accepte d'en assurer la direction et la coordination générale.

De manière plus rapide, les Etats donnèrent leur assentiment à ce projet.

C'est dans cet élan que se tient en juillet 1960 la conférence des organisations internationales catholiques (OIC) en Allemagne, plus précisément à Munich.

Au même moment, l'organisation caritative Misereor qui était déjà créée à partir de Pax Christi⁶⁴, mit sur pied le programme pour que les catholiques participent à cette campagne de la FAO.

D'ailleurs, le pape Jean XXIII dans son allocution aux délégués des OIC «Organisations internationales catholiques» lors de l'ouverture de la campagne contre la faim, demande à ce que les délégués des OIC suscitent chez les catholiques le désir de soutenir les pays sous-développés.

Il déclarera à cet effet: « Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées ».

Section I.2. L'idée de fédérer

Cela fait que les catholiques français se trouvent devant, dans une campagne internationale soutenue par le Vatican et les organisations internationales catholiques.

En 1960, il y a la réunion du comité français contre la faim pour cette campagne avec diverses personnalités de la société civile française.

Mais cela n'a pas suffi car, à part l'action catholique générale féminine, il n'y avait pas d'autres mouvements catholiques français dans cette structure.

C'est ainsi que Mgr Ménager⁶⁵ en tant que secrétaire général de l'Action catholique prendra l'initiative de fédérer les forces en présence catholiques en usant d'un courrier le 29 décembre 1960 à tous les mouvements catholiques.

C'est de cela que résultera le CCCF le 19 juin 1961, l'idée étant de travailler juste pour une année.

⁶³ Ibid

⁶⁴ Voir <http://www.paxchristi.cef.fr/v2/qui-sommes-nous/>

⁶⁵ Monseigneur Jacques Ménager est considéré comme un des fondateurs du CCCF. Il fut évêque auxiliaire de Versailles de 1955 à 1961, évêque de Meaux de 1960 à 1973 ainsi qu'archevêque de Reims de 1973 à 1988. Il a également été secrétaire général de l'Action catholique. Le journal «La croix» lui a fait une brève description, à lire ici: http://www.la-croix.com/Archives/1998-03-16/Deces-de-Mgr-Jacques-Menager-archeveque-emerite-de-Reims-NP_-1998-03-16-454426

C'était comme une campagne catholique dans le but de lutter contre la faim dans le monde à travers l'appel lancé par la FAO.

Et quelques temps après, une quinzaine d'organisations catholiques se retrouvent au sein du CCCF. On organise en son sein une collecte que l'on verse au Secours catholique.

C'est ainsi que se mettent en place au sein du CCCF diverses structures qui ne partagent pas tout le temps les mêmes intérêts profonds.

En 1966, le CCCF (Comité catholique contre la faim) change de nom et devient le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement).

Section I.3. Contexte de la création du «CCCF-CCFD»

En 1960 la création du CCCF s'effectue au moment où l'épiscopat français crée une commission du laïcat missionnaire qui étudie les possibilités de formation et d'envoi des laïcs dans les pays en voie de développement, dans une perspective d'aide technique et missionnaire.

Les premières années du CCFD sont également celles du concile Vatican II qui est présenté comme un événement novateur pour l'Eglise et pour le monde. En effet, Vatican II invite à changer le monde et à s'engager pour améliorer toutes les dimensions de la vie des hommes.

Trois documents-phare de l'Eglise dans «les années 60 » constituent une prise en compte des injustices contemporaines à savoir *Pacem in Terris*⁶⁶ en 1963, *Populorum Progressio*⁶⁷ en 1967 et *Gaudium et Spes*⁶⁸ en 1965. Ces 3 documents ou encycliques mettent l'accent sur le développement. Beaucoup d'autres ont été publiés encore jusqu'à ce jour, le dernier étant « *Laudato Si* »⁶⁹ du pape François.

Il faut dire aussi que l'aspect de collégialité promue par le concile est acceptée au sein du CCCF, car il fédère l'action de presque tous les mouvements de l'action existant au moment de sa création.

C'est ainsi que l'aspect de la coopération et du partenariat est priorisé, d'ailleurs le CCFD n'opère pas mais travaille avec des partenaires porteurs de leurs propres projets.

Mieux, le CCFD soutient les projets initiés par ses partenaires en leur fournissant une aide matérielle et le conseil de ses experts.

66 Voir http://w2.vatican.va/content/john-xxiii/fr/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem.html

67 Voir http://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html

68 Voir aussi http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html

69 Sur *Laudato Si*, voir http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html

Section I.4. Les difficultés du contexte

Il y aura des difficultés à dépasser la seule vision missionnaire ou de charité pour envisager le développement intégral de l'homme.

D'autant plus que le CCFD est créé alors que le catholicisme français vient de connaître plusieurs crises notamment la crise en 1958 de l'Association catholique de la jeunesse française(ACJF) qui regroupait l'ensemble des mouvements catholiques de jeunesse, relevant ou non de l'Action catholique (Jeunesse étudiante chrétienne).

Une autre crise c'est autour du rapport au politique et de l'acceptation plus ou moins large de la promotion du laïcat et la perception de la décolonisation qui a été accentuée avec le problème de la torture dans le contexte algérien.

En plus de cela, il y avait également les tensions entre les mouvements d'Action Catholique et ceux qui n'en relèvent pas mais aussi au sein de l'Action Catholique, entre les mouvements d'action catholique générale(Action Catholique Générale des hommes et des femmes) et l'Action Catholique spécialisée(Action Catholique en monde ouvrier, Action Catholique en monde indépendant,etc...).

Section I.5 Tensions

La minorité dirigeante qui émerge au sein du CCFD est celle qui accepte de privilégier le laïcat(essentiellement de l'Action catholique qui s'oppose au Secours catholique jugé pro clérical),d'opter pour le développement au détriment de la simple notion de charité et de favoriser la collégialité entre mouvements de laïcs.

Le Secours catholique quitte la collégialité du CCFD en 1971 suite entre autres à la critique contre le Saint Siège et cela entraîne la défection comme développé dans la pensée d'Hirschman⁷⁰.

La prise de parole, le militantisme ou l'adhésion au CCFD apparaissent comme une protestation dans certain milieu de Vatican, parce que les théories de la théologie sont proches de celles énoncées par le CCFD.

Le CCFD a permis une évolution des mentalités catholiques et l'acceptation de la problématique du développement.

L'internationalisation du CCFD est dans la logique de son projet, de la création d'un réseau de partenaires.Par la participation à la CIDSE(Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité)⁷¹ dès la fin des années soixante, le CCFD semble s'émanciper et contester la politique étrangère du Saint-Siège.

Le CCFD et certains de ses partenaires de la CIDSE sont ouverts aux nouvelles tendances théologiques (théologie de la libération) et insistent sur la légitimité de la pluralité des pratiques au sein de l'Eglise catholique.

Ils ont été dotés des positions qui sont de lutter contre la centralisation romaine et la prétention du Vatican à régir et contrôler les relations internationales « inter et extra »

70 Bibliographie N°16

71 La CIDSE regroupe 17 ONG catholiques de développement européennes et nord-américaines.

catholiques.

D'après cette interprétation, le comportement de ces organisations se rapproche de celui des ONG autour du développement et de l'aide d'urgence, marché dont les dérives potentielles (scandales liés au charity business) apparaîtront très clairement une décennie plus tard.

L'internationalisme⁷² catholique auquel contribuent les organisations d'urgence et d'aide au développement, peut être présenté comme l'ensemble des initiatives catholiques en faveur d'une réflexion et d'une action au-delà de la sphère inter-étatique.

La décennie soixante-dix constitue un tournant caractérisé par la multiplication des échanges entre différents acteurs catholiques au niveau national et international.

L'internationalisation du CCFD renvoie à un espace de représentations et d'actions dont le mode de régulations se cherche.

Pour son domaine d'activité -le développement-, l'Eglise catholique de France apparaît moins comme un ordre que comme un entrecroisement d'actions multiples, complémentaires ou opposées, constitués d'ajustements multiples.

L'Eglise catholique de France devient pour les associations catholiques internationales un monde comme disait Emile Poulat⁷³.

A ce titre, on peut parler d'un «régime»⁷⁴ pour caractériser cet espace international lié aux pratiques de la solidarité avec l'aide d'urgence, le développement, la coopération et les droits de l'homme mais aussi le jeu de négociation-confrontation sans omettre la rupture entre les différents acteurs de l'Eglise catholique de France.

La décennie soixante voit la création du CCFD, de la commission Justice et Paix, de la Délégation catholique pour la coopération (dont la création est issue d'une demande du gouvernement français, en 1966, de ne trouver en face de lui qu'un seul interlocuteur catholique), trois organisations qui s'ajoutent au Secours catholique et au Mouvement

72 L'internationalisme catholique, héritier de plusieurs courants se structure autour de différents acteurs opérationnels, les principaux sont: La secrétairerie du Saint-Siège dont la diplomatie est quelque peu bousculée par la création à l'intérieur de deux dicastères dans le sillage conciliaire, Justice et Paix et Cor Unum; le réseau Caritas Internationalis, qui pratique l'aide d'urgence et l'aide au développement; la CIDSE qui regroupe au niveau mondial les principales organisations catholiques de développement et à laquelle participe Caritas Internationalis; le réseau européen des commissions épiscopales Justice et Paix qui ne se confond pas avec la commission pontificale du même nom, le réseau européen des organisations catholiques de coopération internationale (OCCI).

73 Voir Bibliographie N°17

74 Voir Bibliographie N° 18

Selon S.D Krassner, les régimes internationaux renvoient à «une série implicite ou explicite de principes, de normes, de règles et de procédures autour desquels convergent les attentes des acteurs dans un domaine particulier de la vie internationale. Reprenant les travaux de R.O. Keohane, Jean-Jacques Roche rappelle que la fonction des régimes est d'apporter une «solution à la coordination des politiques dans un univers d'indépendance», d'instaurer un cadre stable de la décision et pour la décision, afin de faciliter les adaptations aux situations nouvelles en offrant un cadre de dialogue propre à chacun des domaines traités».

catholique international pour la paix.

L'internationalisation du CCFD a en effet pour corollaire la mise en place de relations plus suivies tant avec des organisations internationales qu'avec les services de l'Etat.

Dans le domaine du développement, plusieurs niveaux existent notamment le niveau national, européen et international. Le CCFD n'est pas imperméable à toutes ces influences.

Chapitre II. Le Secours Catholique

C'est le prêtre Jean Rodhain qui est considéré, comme le fondateur du Secours Catholique. Il est préoccupé par l'internationalisation du Secours Catholique sous l'instigation des évêques. Il y jouera un rôle central jusqu'à son décès en 1977 car le Secours catholique agissait alors uniquement dans l'aide aux prisonniers et déportés de guerre.

Les écrits de Jean Rodhain montrent notamment son hostilité à ceux qu'il appelle les pourfendeurs de la charité.

Les activités du Secours Catholique sont au départ beaucoup liées à tout ce qui est de l'ordre de «l'urgence» et c'est avec le temps, qu'il prendra d'autres dimensions.

Pour ce faire, François Mabillet⁷⁵ dans son article dira «le Secours Catholique-branche internationale du réseau Caritas internationalis- a mobilisé, à maintes occasions, ses bénévoles sur le problème de la faim dans le monde, dans une problématique qui relève de la charité catholique interpellée à l'occasion des situations d'urgence. »

Dès 1946, les statuts du jeune Secours catholique insistent sur la portée internationale de l'oeuvre: «participer aux efforts faits sur le plan international en vue de l'organisation catholique de la charité». Dès décembre 1946, le Secours catholique français s'engage résolument vers l'internationalisation.

Chapitre III. Une différence et une similitude de vision internationale au sein de deux structures-phare de l'Eglise catholique de France (CCFD-Secours catholique)

L'Eglise catholique est travaillée par plusieurs sensibilités sur le thème de l'aide au développement.

Plusieurs interprétations possibles, il y a l'aide au développement elle-même.

Le Secours catholique et Caritas étant perçus comme des urgenciers, dans le domaine caritatif.

75 Voir François Mabillet, « L'action humanitaire comme registre d'intervention de l'Eglise catholique sur la scène internationale. L'exemple du CCFD » Genèses 2002/3 (n°48) p.30-51

Une autre approche, c'est sur les différences ecclésiologiques et théologiques entre ces organisations, c'est une tendance cléricale pour le Secours catholique et une vision laïque pour le CCFD.

La comparaison entre les projets du CCFD et les microréalisations du Secours catholique durant la décennie soixante montre de réelles similitudes. Dans les deux cas, on constate la même propension aux microprojets principalement tournés vers l'agriculture et mis en œuvre en Afrique.

Dans les années soixante, le Secours catholique comprend l'aide au développement comme le prolongement de la mission charitable dont la première justification demeure la misère dans laquelle vivent les pays sous-développés.

Le Secours catholique comme le CCFD travaille, dans leurs projets, avec une partie de leurs réseaux, sur des thèmes très proches et surtout un public très similaire.

Chapitre IV. La Délégation catholique pour la coopération (DCC) comme objet d'internationalisation de l'Eglise catholique de France

La DCC est la plus grande ONG française en nombre de volontaires envoyés chaque année.

En effet, c'est une ONG catholique de développement et c'est un service de volontariat en France. Elle accompagne chaque année plus de 500 volontaires de solidarité internationale dans le monde.

Ces derniers agissent dans tous les domaines de développement et dans tous les types de métiers. Elle a été créée en 1967 par l'épiscopat français, à la demande de l'Etat qui participait au financement, la plupart des volontaires partant comme coopérant à la place du service militaire.

Dans la Conférence des évêques de France, elle fait partie du Service national de la Mission universelle de l'Église, explicité ci-haut.

C'est une autre manière de faire du volontariat en privilégiant l'humain.

L'homme est au centre de tous pour le bien de tous, les missions qu'elle se donne prennent racine dans l'évangile.

Elle articule cela dans une approche solidaire, en ayant l'être humain au centre de toutes ses préoccupations. Tout en ayant une écoute attentive dans les aspirations de projet de développement initié par tous ses partenaires dans le monde.

Une ouverture sans faille aux autres est mise en avant dans sa façon de travailler mais également l'expérience de découvrir d'autres cultures.

Elle fait sienne également «cette option préférentielle pour les pauvres »⁷⁶, en les incitant à être des acteurs principaux de leur développement.

Depuis presque 50 ans, plus de quinze mille volontaires ont été envoyés, généralement pour deux ans, dans environ 70 pays(220 chaque année actuellement). Leurs missions concernent l'enseignement, l'agriculture, la gestion, la santé, la construction.

La DCC est ouverte à tous. Toutefois, un profil particulier de volontaires se dégage. Ils sont généralement jeunes (28 ans en moyenne) et sont à 60% des femmes.

Ils sont catholiques à 80% et 80% ont eu un engagement associatif dans les trois années précédant leur départ. 68% des volontaires ont au moins un bac+4 et 88% sont issus de catégories socioprofessionnelles intermédiaires et supérieures.

Il faut signaler que dans ces activités, la DCC fait partie d'un réseau d'ONG de volontariat et de ce fait, est un des fondateurs de «France Volontaire » tout en étant impliquée comme membre du collectif de la coordination sud⁷⁷.

Tout cela démontre encore plus la manière dont l'Église catholique de France, à travers la DCC s'internationalise.

Chapitre V. FIDESCO

Toute personne majeure, sans condition de nationalité, peut bénéficier pendant six ans maximum de ce statut défini par la loi du 23 février 2005.

Les volontaires de solidarité internationale s'engagent à plein-temps dans une action de solidarité dans un pays dit du «Sud» au sein d'une association.

Ils reçoivent une indemnité fixée par les associations et bénéficient d'une protection sociale et d'une assurance civile. Les associations doivent garantir aux volontaires de solidarité internationale une formation au départ et un appui au retour de leur mission.

Un exemple de ce volontariat de solidarité internationale est le FIDESCO⁷⁸.

C'est l'une des 5 premières ONG françaises de volontariat reconnues par le ministère français des Affaires étrangères. Cette organisation catholique de solidarité internationale envoie des volontaires dans les pays en développement pour mettre leurs compétences au service de l'aide aux populations locales.

76 Cf la partie dédiée à la théologie de la libération

77 La coordination nationale des organisations non gouvernementales françaises de solidarité internationale, voir <http://www.coordinationsud.org/>

78 Pour en savoir plus, voir www.fidESCO.fr

Cette structure a près de 150 volontaires établis dans le monde, dans près de 30 pays dans le monde. Elle a été mise sur pied à la demande des évêques africains pour soutenir les projets de développement montés dans les pays africains.

Les volontaires de Fidesco se rendent également en Amérique et même en Asie ou dans d'autres coins du monde.

Leurs différentes activités sont réalisées en lien avec des organisations ou des entités proches de l'Église catholique du lieu où les volontaires viennent rendre service.

Ce volontariat des organisations catholiques de solidarité internationale démontre aussi une autre forme d'internationalisation de l'Église catholique de France.

Allez dans les autres nations pour éventuellement les soutenir dans des projets de développement qu'elles souhaiteront mener.

Les volontaires qui expriment ce besoin de vivre cette expérience de partir, le font en se référant aux trois piliers de FIDESCO qui sont la foi, le développement et une école de vie. La foi pour montrer que c'est une démarche spirituelle dans le but d'aller tant soi peu aider les autres. Les volontaires partent dans la droite ligne de la doctrine sociale de l'Église catholique.

Dans leur travail de développement, les volontaires ne se substituent pas aux autochtones. Ils partent quand il n'y a pas de personnes compétentes localement pour mener à bien le projet envisagé. En effet, les volontaires partent répondre aux besoins identifiés par la population locale.

Ce n'est pas la France ou l'Église catholique de France qui choisit les programmes que ces volontaires auront à vivre en partant.

Leur séjour est une école de vie car c'est entrer dans l'humilité et la patience à l'école de la vie dans l'histoire d'autres hommes, d'autres cultures dans toutes les composantes (sociales, politiques, économiques, ethniques, religieuses et culturelles).

Chapitre VI. L'internationalisation dans les actions concrètes, cas d'un laïc emblématique pris en exemple

A travers des différents ouvrages et des actions concrètes sur le terrain, certains laïcs essaient de vivre à leur manière cette internationalisation de l'Église catholique de France.

J'ai choisi d'évoquer ici les actions posées par une personnalité qui montrent quelque peu la matérialisation de cette internationalisation à travers un ouvrage qu'il a écrit.

Il y a beaucoup de personnalités qui ont concrétisé des actions pour marquer cette

internationalisation de l'Église catholique de France.

Il m'a plu de parler d'un cas d'une personnalité qui a été le premier laïc à être président du réseau « Caritas Internationalis ⁷⁹». Il s'agit de Denis Viénot⁸⁰.

Ici, je veux beaucoup plus parler de la pertinence de ces actions à partir de son ouvrage.

Pour montrer que cette internationalisation de l'Église catholique de France induit à l'émergence des actions militantes contre les injustices dans le monde.

L'ouvrage de Denis Viénot est intitulé « La justice dans la peau, géopolitique de l'action humanitaire »⁸¹.

Dans cet ouvrage, il partage son expérience comme président de Caritas Europa de 99-2005 et surtout comme premier président laïc de Caritas Internationalis de 2005 à 2007 après de nombreuses années d'engagement au Secours catholique.

Le livre se présente comme un carnet de voyage où les souvenirs remontent des nombreux déplacements dans le monde entier qui incombent à une telle mission.

Le lecteur est ainsi conduit depuis les coulisses des grandes réunions internationales jusqu'à la rencontre d'acteurs locaux engagés pour la promotion de l'éducation, le respect des droits de l'homme ou la lutte contre la pauvreté.

Une entrée alphabétique permet de circuler facilement entre une cinquantaine de thèmes, de «climat» à «Darfour», de «femmes» à «tsunami».

On y trouve facilement des informations concrètes sur le fonctionnement de l'aide d'urgence et le travail au quotidien des projets de développement.

On notera dans le préambule ce qui est sur le fonctionnement de l'aide d'urgence et le travail au quotidien des projets de développement.

On notera également dans le préambule une présentation très claire des différents courants historiques qui ont marqué l'action humanitaire.

L'auteur ne cache pas les difficultés liées aux catastrophes naturelles, aux violences et aux résistances politiques et religieuses de toutes sortes.

Pourtant, ce livre reste une formidable source d'espérance devant tous ces visages d'hommes et de femmes qui, quelles que soient leur confession, leur origine sociale ou leur responsabilité, se battent pour une plus grande dignité humaine tout autour de la planète.⁸²

79 C'est le réseau des associations catholiques internationales

80 C'est le premier président laïc de Caritas Internationalis. J'ai eu un entretien avec lui où il s'est ouvert sur un certain nombre des sujets. Entretien se trouvant dans mes annexes.

81 Bibliographie N°10

82 Voir Carcelle Sébastien, «Revue Projet» 6/2010 (n°319), p.91-91

Partie III. Aspect analytique de l'internationalisation de l'Eglise catholique de France

Chapitre I. Généralités

Ce chapitre analytique se fera en lien avec la problématique posée à savoir que la société française accepte moins des étrangers que l'Eglise catholique de France.

En d'autres termes, qu'est ce qui fait que l'Eglise catholique de France accepte un peu plus les étrangers que la société française dans son ensemble ?

Disons que, depuis la nuit des temps, la France a toujours été internationale. Durant toute son Histoire , des étrangers ont joué chez elle des rôles très importants.

Les étrangers sont là et du fait de la crise et de tant d'autres facteurs notamment la montée du chômage, la baisse du pouvoir d'achat, le terrorisme, la société française a de la peine à les accueillir.

Le discours de peur de l'extrême droite qui prend l'étranger comme bouc-émissaire des maux de la société actuelle pose plus de problèmes qu'il n'apporte de solution.

Une partie de la population s'oppose à l'acceptation des étrangers en France.

Un certain nombre d' auteurs ont expliqué cela, par exemple, Didier Noiriel ou Patrick Weil dans leurs ouvrages respectifs de « Immigration, antisémitisme et racisme en France » et “le sens de la République”.

Le sondage fait par « YouGov ⁸³» pour le journal « Libération » en date du 12 septembre 2015, juste après la publication dans la presse de la photo du jeune Aylan Kurdi va dans ce sens car il démontre que les français dans leur ensemble sont moins accueillants.L'hebdomadaire « La Vie⁸⁴ » renchérit et fait comprendre dans un sondage également que l'Église catholique de France dans son ensemble est plus favorable aux étrangers que la société française.

Maintenant que j'ai présenté l'aperçu général de l'internationalisation de l'Eglise catholique de France mais également posé ma problématique, je veux tenter de donner des réponses à cela.

Pour comprendre et mieux répondre à cette question qui se pose, il est judicieux d'étudier l'évolution historique des prises de position ecclésiastiques dans la situation française à partir de la seconde guerre mondiale jusqu'à ce jour.

Cette évolution dans la prise de position de l'Église catholique de France explique en partie

83 Voir http://www.liberation.fr/france/2015/09/12/refugies-en-france-la-mort-d-aylan-n-a-rien-change_1380973

84 http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/sondage-un-effet-pape-francois-sur-l-accueil-des-refugies-03-05-2016-72682_16.php

cette acceptation des «étrangers» dans l'Église.

D'emblée, il faut dire que l'Église catholique de France a développé une expérience pastorale originale structurée dans le monde ouvrier et cela, surtout après la seconde guerre mondiale.

C'est dans ce monde ouvrier, que se trouvaient des travailleurs migrants.

C'est là que l'Église catholique de France est partie rejoindre les immigrés dans les années 60-70.

Les structures de l'Église qui trouvaient leur origine à l'époque dans une approche qui privilégiait la structure sociale de la société française dans le cadre de la pastorale des milieux sociaux, sont notamment la Mission ouvrière et les diverses présences apostoliques en monde ouvrier (ACO, JOC, JOCF et ACE)⁸⁵, la Mission de France, certains instituts séculiers et religieux comme les Fils de la Charité et la Société des prêtres du Prado⁸⁶.

Toutes ces structures donnaient une priorité à l'évangélisation du monde ouvrier, urbain ou rural qui ont vécu un processus de déchristianisation au XIX^e siècle.

Cette optique dominante est explicitée dans l'ouvrage du père M.J Mossard⁸⁷, « Frères d'ailleurs. Une aventure avec les migrants, 1964-1977 ».

Avant de me lancer à donner les principales évolutions des prises de position ecclésiastique, il me paraît important d'expliquer comment est défini l'étranger?

Chapitre II. L'étranger

Dans son article « immigrés en Europe », Annie Lenoble-Bart⁸⁸ démontre que la notion d'étranger met en jeu le critère de nationalité.

La notion d'immigré inclut ce critère mais aussi celle de lieu de naissance. Elena LASIDA dans son ouvrage « le goût de l'autre » perçoit l'étranger comme une personne venant d'ailleurs et qui est perçu comme différent.

85 ACO c'est l'association des catholiques ouvriers, la JOC c'est la Jeunesse ouvrière catholique, la JOCF c'est la jeunesse ouvrière chrétienne/féminin et l'ACE c'est l'association catholique des enfants, dans toutes ces structures, il y avait une pastorale pour les ouvriers.

86 Voir <http://www.leprado.org/spip.php?article159>

87 Père M.J. Mossard a été en 1964 responsable du SITI »Service Interdiocésain des Travaillleurs Immigrés ». C'est ce service en 1964 qui était censé prendre en charge la pastorale de tous les travailleurs immigrés de la région parisienne.

88 Annie Lenoble Bart est professeur à été professeur en information et communication à l'université Bordeaux III. Voir Marc Spindler et Annie Lenoble-Bart « Immigrés en Europe » in « Chrétiens d'outre-mer en Europe, un autre visage d'immigration », Karthala, 2000.

Cependant l'Insee⁸⁹, le définit comme une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides).

Il va encore plus loin dans sa définition pour dire que les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises.

Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). Est immigré de manière générale, toute personne vivant dans un pays où elle n'est pas née. Elle peut donc avoir sa nationalité ou avoir acquis la nationalité du pays où elle réside.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la présence de la population immigrée s'est accrue et diversifiée de telle sorte que le seul critère de nationalité ne permet pas d'analyser le phénomène d'immigration.⁹⁰

En France sous réserve que la législation en vigueur le permette, on peut devenir français par acquisition.

Chapitre III. Les principales tendances

Après ce travail de familiarisation avec les ouvriers, comme montré ci-haut, l'Église catholique de France a retenu différentes orientations pour les migrants ou les étrangers.

Ces différentes options ont eu des tendances dont je me force de présenter les grandes lignes depuis 1978 jusqu'à nos jours.

Ce sont ces tendances qui expliquent quelque peu pourquoi l'Église catholique de France est favorable à la présence des étrangers en son sein.

La première tendance, dans les années 70 est le fait d'insérer la pastorale des migrants et celle des ouvriers dans une pastorale globale.

Cette position trouve son origine dans le fait que d'une part, ces populations des travailleurs migrants changeaient de statut en cherchant à s'installer définitivement en France et que

89 Insee c'est l'institut national de la statistique et des études économiques, voir <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/etranger.htm>

Sur ce sujet, voir Bibliographie N° 19.

Lire également la bibliographie n° 20.

Et la bibliographie n°21.

Voir aussi http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/08/23/les-quatre-piliers-de-la-nationalite-par-patrick-weil_1401781_3232.html

A noter que si les années 60 ont été celles des travailleurs immigrés, les années 70 ont été celles du regroupement familial et les années 80 sont celles du droit d'asile.

90 En France, on recense plus ou moins 150 nationalités.

d'autre part, la politique du gouvernement visait à précariser les migrants en cherchant à les expulser ou encourager leur retour dans leur pays d'origine.

Il ne faut pas oublier ce qui était en vogue en ce temps-là, à savoir le rapatriement par la force d'une importante fraction de la population surtout algérienne installée en France et à conditionner le permis de séjour à la situation du marché de l'emploi et à faciliter les expulsions des jeunes étrangers condamnés pour petite délinquance, même s'ils sont nés et/ou ont été scolarisés en France⁹¹.

L'élimination du terme «travailleurs immigrés» dans le sigle de certains services pastoraux chargés de la pastorale des migrants notamment le SITI qui autrefois, signifiait le Service Interdiocésain des Travailleurs Immigrés devenait Service Interdiocésain de Tous les Immigrés.

Une autre approche dans les années 80 et 90, se situe sur la dimension inter-religieuse, la dimension culturelle, communautaire et sur les conditions de vie de nouvelles générations de migrants surtout avec un contexte accentué de la crise sociale des périphéries urbaines.

Cette tendance est caractéristique de l'organisation d'une structure qui avait des liens avec l'islam. L'Église catholique de France la nomme le Service des Relations avec l'Islam.

Cette structure créée à la base en 1975 jouera un rôle important dans les relations avec les communautés musulmanes. Les relations entre chrétiens et musulmans deviendront plus fréquentes et plus cordiales.

Pendant ce temps également, il y a eu l'implication des structures comme le Service National de la Pastorale des migrants et d'autres commissions notamment « Justice et Paix », le comité pour les relations avec le judaïsme et le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement).

Il est à signaler également l'apport même de la conférence épiscopale au mois de juin 1985 qui publiera un document fort à savoir « Construire l'avenir avec les immigrés au-delà des différences. Les chances d'un avenir commun ». ⁹²

Il va s'en suivre une collaboration fréquente entre la pastorale des migrants et le centre national de l'enseignement religieux à partir d'une session commune entre les deux structures qui a eu lieu en septembre 1981.

C'est à partir de cette date, qu'un groupe mixte se réunit régulièrement pour réfléchir chaque année en vue de mettre sur pied une session évoquant les enfants et adolescents d'origine étrangère.

91 Voir la revue «MIGRATIONS SOCIETE» du CIEMI «CENTRE D'INFORMATION ET D'ETUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES», Vol.7 n°37, janvier-février 1995 (l'Église catholique et l'immigration en Europe)

92 Voir également le document de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France (Lourdes, 1990), « Immigration: Faire route ensemble, c'est possible ! ».

Le regroupement familial a occasionné la présence d'enfants étrangers dans la catéchèse, ce qui a exigé une réflexion spécifique concernant leur intégration.⁹³

L'ouverture de l'Église catholique aux étrangers a pris aussi une dimension œcuménique. C'est pourquoi, il s'est développée une approche qui impliquait les communautés chrétiennes notamment protestantes et orthodoxes mais aussi les juifs et les musulmans.

On a constitué un groupe œcuménique ayant pour objectif de sensibiliser l'opinion publique aux réalités et aux enjeux de l'immigration en France. Il s'en est suivi la publication de trois documents à savoir, « les immigrés parmi nous » en avril 1973, « les raisons de notre refus, plaidoyer pour l'homme » en novembre 1979 et « la population algérienne. Une communauté en suspens » en juin 1980⁹⁴.

C'est dans ce contexte qu'un prêtre catholique et un pasteur protestant à Lyon en 1981 ont fait une grève de la faim pour exiger l'arrêt des expulsions des jeunes nés sur le territoire français ou entrés en France avant l'âge de 10 ans.

Chapitre IV. Des interventions de l'Église catholique de France fortement orientées

Dans les années 70, l'Église catholique de France intervenait un peu plus sur les situations d'inégalité pour le logement que vivaient les immigrés sans oublier les problèmes de discrimination et d'exploitation au travail dont ils étaient victimes.

Elle intervenait également pour dénoncer les marchands de sommeil et interpellait les autorités compétentes au sujet de la situation des « travailleurs » étrangers dans les bidonvilles.

Un virement se produit dans les années 80, où l'Église commença à intervenir plus souvent au sujet de l'intégration des communautés immigrées en France.

Des concepts comme celui d'identité nationale, d'intégration, de nation, de réciprocité des droits et des devoirs dans une société interculturelle sont mis en avant.

L'Église se vit dans l'obligation de promouvoir le fait qu'il y a des comportements incompatibles de certaines pratiques culturelles avec les principes d'une démocratie basée sur les principes de droits de l'homme et de la laïcité.

L'Église catholique de France a été confrontée à différents phénomènes dans la société française.

93 A ce propos, il y a un document qui a fait mention de cela à savoir « Enfants de migrants et catéchèse. Quinze ans de recherche », Cahiers de la Pastorale des Migrants, premier semestre 1987, SNPM, Paris, pp. 14-15

94 Ces trois documents visaient à développer une position critique par rapport aux mesures prises par le gouvernement en projet ou celles déjà mises sur pied. Des mesures qui visaient la population immigrée qui cherchait à s'installer en France et particulièrement les Algériens.

Ces différents phénomènes sont par exemple: la diffusion des idées de la préférence nationale dans le marché de l'emploi , «l'incompatibilité de la culture occidentale avec la culture islamique», la réaction de l'opinion publique à la présence des étrangers pendant la période de longue crise engendrant la création d'exclus.Des mouvements de peur sont provoqués par un courant politique qui considère l'étranger comme bouc-émissaire des conséquences de la crise.

L'Église catholique de France, malgré ce contexte prendra des positions pas seulement évangéliques,dans ce sens, qu'elle ne se contentera pas de donner des réponses avec des références bibliques mais elle posera des actes concrets avec notamment des publications fortes qu'elle fera.

On se souviendra de la charte «anti-solidarité» du 20 novembre 1991 et de la tribune dans le « Nouvel Observateur» de Mgr Joseph Rozier, ancien président de Pax Christi , intitulée, «Pourquoi je dénonce Jean Marie Le Pen», à la même époque.

D'autres interventions de l'épiscopat ont été également prises sur la religion comme étant un producteur du social et une des conditions nécessaires du vivre-ensemble en vue de construire un monde pluriculturel et pluri-religieux⁹⁵.

Ainsi, dans une lettre aux immigrés au titre évocateur «Nous avons besoin de vous» en 1993, Mgr Joatton⁹⁶ démontre clairement la position de la hiérarchie de l'Eglise dans la société française et dans l'Église particulièrement.

Il est à signifier également les positions de l'Église catholique dans le sens de l'œcuménisme dénonçant fermement le racisme et invitant au dialogue inter-religieux, notamment avec les musulmans.

Un fait indéniable est de constater que pendant cette période, il y a eu des responsables de l'Eglise catholique qui ont mis à disposition leurs locaux pour des communautés musulmanes.

Des gestes forts qui traduisent fortement cette volonté manifeste de l'acceptation des «étrangers» au sein de l'Église catholique de France.

C'est à ce moment-là également que l'Église par l'entremise d'évêques a soutenu publiquement la marche égalitaire organisée par les jeunes immigrés en 1983.

Et à la fin des années 80, plus précisément en 1987, les évêques par l'entremise du président de la commission épiscopale pour les migrations auprès de la commission des Sages pour la réforme du code de la nationalité se positionnent pour l'accès à la nationalité en faveur des

95 Voir André COSTES«Les immigrés dans la société française. Une démarche interculturelle» in Documents Episcopat, n°17, novembre 1983, Bulletin du Secrétariat de la conférence épiscopale française

96 Mgr Pierre Joatton a été président de la pastorale des migrants de la conférence des évêques de France et a écrit cette lettre plus précisément le 20 mai 1993 au moment où le gouvernement français mettait sur pied des mesures restrictives à l'encontre des immigrés.

jeunes immigrés nés en France. Ce projet était malmené par le gouvernement de l'époque.

Chapitre V. L'apport des organisations non gouvernementales à obédience catholique dans l'acceptation des étrangers

Il faut dire que le rôle du Secours catholique est de plus en plus important dans l'aide aux personnes déplacées, aux réfugiés et au soutien des personnes ayant un statut administratif illégal en France.

Ceci démontre l'importance des structures à obédience catholique pour l'accueil des étrangers en France et l'acceptation des étrangers dans l'Eglise par un certain nombre de catholiques.

On trouve aussi le CCFD dans ce lot d'organisations catholiques ayant ouvert la voie à l'acceptation des migrants ou des étrangers dans l'Église catholique de France.

Le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) s'est impliqué dans une coopération internationale de développement.

Cela a créé des liens avec des structures africaines pour leur développement. Le CCFD, dans ce cas d'espèce essaie juste de soutenir les projets émanant directement des Africains eux-mêmes dans le but de développer leurs villages.

Comme je l'avais évoqué plus haut, le CCFD est un partenaire des associations locales et ne fait pas à la place des autres. Il développe la politique d'appui auprès des autres partenaires sur le terrain dans ce sens qu'il ne fait qu'apporter un soutien matériel dans un projet concocté de toutes pièces par leur partenaire.

Chapitre VI. Un tournant décisif

C'est la situation de 1996 avec la manifestation des sans-papiers en France à l'église Saint Bernard à Paris. Le fait d'aller se réfugier dans cette église a montré grandement la place prépondérante de l'Eglise dans l'acceptation des étrangers en France.

Cette situation a montré la position morale que joue l'Église catholique de France dans l'ouverture et l'humanisme.

Il y a ceux qui pensaient pendant cette occupation que l'Eglise a retrouvé sa vocation première d'accueil de ceux qui n'ont pas d'autres endroits pour aller.⁹⁷

97 Henri COINDE « Saint Bernard, 15 ans après, Une aventure humaine et spirituelle sans lendemain ? », Revue

Henri Coindé écrira d'ailleurs que la question des sans-papiers ou des étrangers a été resituée dans le contexte de l'immigration, perçue dans un contexte mondial.

L'Église catholique de France a pris position. On a pu remarquer que par la voix des évêques, des mouvements de laïcs et des organisations caritatives, il y a eu de plus en plus de prises de positions locales par rapport à des occupations d'églises ou de locaux paroissiaux, à des manifestations contre les expulsions devant les centres de regroupement ou de rétention.

La conscience des catholiques a été de plus en plus alertée. Il y a aussi un travail de réflexion biblique et théologique.

Le 23 août 1997, un an après l'expulsion des sans-papiers de Saint Bernard, Henri Coindé a été invité à commémorer cet événement.

Il dira ceci aux sans-papiers et au-delà aux étrangers:

«Sans-papiers, on dit que vous êtes des étrangers, des êtres étranges, comme si vous êtes moins hommes et moins femmes que nous.

Non, vous n'êtes pas des étrangers pour nous. Les langues que vous parlez sonnent différemment, mais elles expriment les mêmes sentiments.

Vous n'êtes pas des étrangers pour nous. Vous peinez et vous luttez pour vivre et la sueur de nos fronts est la même.

Vous n'êtes pas des étrangers pour nous. Vous êtes des frères et des sœurs que nous connaissons mal, et nous devons sans cesse nous apprivoiser.

C'est pour cela que nous luttons toujours avec vous.

Devant cette église Saint-Bernard, maison de Dieu et maison des hommes, je suis sûr que Dieu nous entend, car Dieu, ici ou ailleurs est le même.

Je fais aussi le vœu que les autorités de mon pays et tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir comprennent que si nous demandons la régularisation des sans-papiers, c'est que nous ne pouvons pas nous soustraire à un devoir de la conscience universelle et, pour ceux qui sont croyants parmi nous, à une obligation de la Bible : « Tu n'exploiteras pas l'étranger qui est chez toi et tu l'aimeras comme un frère ».

Bimestrielle CIEMI, Vol. 24 ,n° 139, janvier-février 2012. Henri COINDE a été curé de la paroisse Saint Bernard lors de l'occupation des sans-papiers en juillet 1996. Sur les sans-papiers de Saint Bernard, voir un article du monde relatant le 60^e anniversaire : http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/08/22/les-sans-papiers-de-saint-bernard-vingt-ans-apres_4986040_3224.html

Car les hommes sur toute la Terre sont tous les mêmes ».⁹⁸

Tout ceci démontre à suffisance que les immigrés font partie intégrante de la société française et constituent une composante essentielle dans la construction de l'avenir de la France. Il exprime clairement une acceptation des responsables de l'Église catholique de France des étrangers.

Leur présence est légitime, que ce soit pour les prêtres étrangers, les religieux, les religieuses et moines étrangers; de même pour les laïcs étrangers, il y a un discours et des faits concrets appelant à l'acceptation des étrangers dans l'Église catholique de France.

Une situation qui peut pousser à confirmer que vivre ensemble suppose une réciprocité de comportement.

Il me plaît de paraphraser Pierre Trudeau⁹⁹ qui disait que depuis les débuts de l'humanité, les peuples se sont déplacés sur la planète au gré des climats, de l'abondance du gibier, de la fertilité des terres, de la qualité des pâturages mais aussi des situations politiques et des conflits entre groupes humains. Mais jamais dans l'histoire de l'humanité, la mobilité et les migrations internationales n'ont atteint l'ampleur que nous leur connaissons dans la période actuelle.

Et cette internationalisation se réalise aussi dans l'Église catholique de France, cependant, avec des facteurs un peu plus spécifiques à cette dernière.

Chapitre VII. La position missionnaire de l'Église catholique de France

L'Église catholique comme je l'avais signifiée plus haut, de par son essence est universelle, faite pour tous et par tout le monde.

Cet aspect interpelle dans son ensemble et incorpore tous les humains en son sein et au-delà, tous les étrangers.

Dans son ouvrage « la géographie des catholiques ¹⁰⁰», Antoine Sondag relève notamment que l'Église catholique est missionnaire.

Vivre donc cette unité et cette diversité de par son essence missionnaire, induit aussi à cette acceptation des étrangers en son sein.

98 Ibid

99 Voir Bibliographie N°22.

100 Voir la bibliographie N°23. Il a travaillé au Secours Catholique dans les affaires internationales. Parallèlement, il a été aumônier international de Pax Romana. Il a été président d'Article premier. Ancien secrétaire de la commission Justice et paix de la conférence des évêques de France et est actuellement, directeur du Service National de la Mission Universelle de l'Église (SNMUE) de la Conférence des évêques de France (CEF). J'ai également eu un entretien avec lui, à lire en annexe.

Comme l'a démontré Claude Prudhomme dans son article «la France et les missions catholiques, XVIII^e-XXI^e siècle¹⁰¹», la mission maintenant se fait signe et proposition.

Elle cherche à exprimer la dimension sociale de la foi non plus en acquérant des positions de force mais en invitant les hommes et les femmes à échanger et à témoigner.

Pour ce faire, diverses initiatives prises par les congrégations missionnaires pour assumer les conséquences de leur nouvelle situation, et être, à leur échelle, des ponts entre l'Europe, et particulièrement la France et les pays du Tiers- Monde illustrent le désir d'intervenir autrement.

L'histoire lègue notamment à la France un héritage qui déborde les frontières du catholicisme.

Son engagement dans la mission extérieure a largement contribué à familiariser une partie de l'opinion publique avec ce qui se passait outre- mer et à expérimenter des formes concrètes de solidarité internationale.

Il se profile à l'horizon d'évidents changements mais aussi de réelles filiations, de la mission aux ONG, des ONG confessionnelles aux ONG laïcisées.

101 Voir Bibliographie N°24. Voir également les rapports de Mgr Dagens (Proposer la foi dans la société actuelle, Paris, Cerf, 1994 ou encore Méditation sur l'Église catholique en France, libre et présente, Paris, Cerf, 2008).

Partie IV. Acceptation des étrangers

Chapitre I. Mise en garde

Après avoir livré quelques repères pouvant expliquer cette acceptation des étrangers dans l'Église catholique de France, je veux tenter de donner quelques réponses expliquant cette internationalisation de l'Église catholique de France.

Il ne s'agit pas ici d'analyser chaque facette de cette internationalisation telle que j'ai eu à la présenter dans ma partie descriptive.

Il s'agira beaucoup plus de livrer une analyse d'ensemble dans ce sens que je porterai mon attention sur la problématique que j'ai choisie d'élucider même si à côté de celle-ci, il y a plusieurs sujets qui peuvent être abordés.

Pour plusieurs raisons, je veux montrer que, de par les prises de position diverses de l'Église, dans cette internationalisation, il y a une acceptation manifeste de l'étranger comparativement à la société française dans son ensemble.

Je ne veux pas oublier de faire une discussion pour comprendre le sondage réalisé par « La Vie » quant aux étrangers dans l'Église catholique de France.

Je veux montrer aussi que les catholiques pratiquants sont plus réceptifs à ce que présente la hiérarchie de l'Église, que ne le sont les catholiques non pratiquants.

Je tenterai de signifier également que parfois, les pensées de la société française sont reprises par les catholiques. Cet aspect des choses montre que les catholiques de France ne sont pas «des surhommes ou des héros».

Ils sont simplement des humains vivant dans une société avec tout ce qui s'en suit. Malgré une certaine influence de la société française qu'ils subissent, ils arrivent souvent à faire prévaloir les positions humanistes de l'Église.

C'est beaucoup plus les catholiques pratiquants qui arrivent à aller dans le sens des responsables hiérarchiques de l'Église que les catholiques non pratiquants.

C'est une réalité indiscutable que des catholiques non pratiquants écoutent plus la voix de la société que celle des autorités de l'Église. On ne pourrait plus s'en passer mais on doit faire avec.

Dans cette partie, je tâcherai également de présenter quelques analyses de chercheurs qui montrent que l'Église catholique de France accepte les étrangers.

Pour débiter, il est de bon aloi de dire que le document publié par le pape Jean Paul II en

stipulant que « Dans l'Eglise, nul n'est étranger »¹⁰² a été un élément déterminant poussant l'Église catholique dans son ensemble à avoir une vision très humaniste et très ouverte des étrangers.

Le pape Jean Paul II plaide pour une approche solidaire vis à vis des étrangers et particulièrement de ceux qui sont en situation administrative irrégulière. Pour le chrétien, l'étranger ou même le migrant n'est pas simplement un individu à respecter selon des normes fixées par la loi, mais une personne dont la présence l'interpelle et dont les besoins demandent un engagement dont il est responsable.

Et il ajoute: « Qu'as-tu fait de ton frère? »¹⁰³. La réponse ne doit pas être donnée dans les limites imposées par la loi mais dans l'optique de la solidarité et d'une fraternité universelle.

Cela bien entendu a été déterminant pour l'Église catholique de France.

Chapitre II. Prise en main d'une directive

Les évêques de France ont pris à bras le corps cette recommandation faite par le pape Jean Paul II à savoir que dans l'Église, nul n'est étranger.

Ce constat interpelle gravement les chrétiens dans leurs convictions religieuses sur la dignité de la personne humaine créée à l'image de Dieu, sur la mission du Christ venu rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés et sur la mission de l'Eglise appelée à la vigilance chaque fois que des personnes se trouvent en situation d'exclusion et à l'urgence de l'engagement chaque fois que l'unité de la famille est mise en cause.

C'est ainsi que des structures comme le Secours catholique, la Pastorale des migrants, le CCFD, Pax Christi, la Mission Ouvrière ou encore la Conférence de Saint Vincent de Paul ont pris le relais pour faire vivre cette solidarité catholique auprès de ceux qui viennent en France.

A leur façon et de façon non partisane, ces structures ont pu créer des rencontres entre les étrangers et les français mais aussi entre des catholiques français et des étrangers. Ils devenaient réellement des vrais interlocuteurs des migrants ou des étrangers quelle que soit leur religion.

Ces organisations catholiques de solidarité internationale comme je l'ai dit plus-haut ont été et sont encore jusqu'à ce moment des leviers d'internationalisation de l'Église catholique de France.

102 Voir à cet effet, le message du pape Jean Paul II pour la journée mondiale des migrants en 1995.
http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/messages/migration/documents/hf_jp-ii_mes_25071995_undocumented_migrants.html

103 Cf Genèse 4,10

Elles sont là pour faire en sorte que l'universalité de l'Église catholique comme je l'avais évoqué plus-haut, puisse devenir davantage réalité.

Chapitre III. Émergence de plusieurs attitudes au sein de l'Église catholique de France

Je rappellerai ici ce que j'ai dit plus haut, c'est à dire que les occupations des églises par les « sans-papiers » en 1996 ont fortement marqué dans l'accueil des étrangers.

Il y a eu devant cette situation, des églises qui soutenaient et proposaient d'aider à la régularisation des sans-papiers, c'était le cas notamment des Eglises catholiques basées à Versailles, Saint Denis ou encore Toulouse.

Toutes ces Eglises catholiques ont voulu mettre en action le message du pape Jean Paul II à savoir que dans l'église, nul n'est étranger.

Un appel qui a eu un grand impact dans l'Eglise catholique de France en particulier. Cette attitude mettait aussi en avant dans leur argumentation cette référence biblique à savoir: «J'étais étranger et vous m'avez accueilli »¹⁰⁴.

Il y a eu une autre attitude de chrétiens devant cette situation, celle des paroissiens qui demandaient tout simplement l'expulsion des sans-papiers ou des étrangers.

C'est le cas de l'occupation par «les sans-papiers» de l'église Saint Ambroise, où les paroissiens demandaient leur expulsion. Ils pensaient notamment que la présence massive de personnes ne partageant pas la religion catholique dans leur paroisse constituait une sorte de profanation de l'église.

Pour eux, la paroisse n'est pas là pour accueillir en son sein des personnes ne partageant pas entièrement leurs convictions, étant donné que dans la grande majorité de ceux qui occupaient l'église Saint Ambroise étaient des sans-papiers de religion musulmane.

Dans l'occupation de Saint Bernard, les paroissiens ont eu des attitudes différentes. Même si, Saint Bernard a été considéré comme un lieu qui a fait émerger une nouvelle façon de considérer les sans-papiers dans l'Église catholique de France.

On ne peut pas oublier de dire que dans un premier temps, un certain nombre des paroissiens de cette église n'arrivaient pas à digérer la présence des sans-papiers en son sein.

Il a fallu des rencontres et de multiples réunions organisées au sein de la paroisse entre les sans-papiers et les paroissiens pour arriver à trouver un terrain d'entente.

Ce fut un compromis qui a fait que finalement, les paroissiens de Saint Bernard ont pu

104 Cf Matthieu 25,36

comprendre la réalité de ces sans-papiers. Ils ont compris pourquoi ils avaient fui leur pays d'origine et pourquoi ils avaient choisi de venir en France.

Des liens s'étaient créés et les paroissiens arrivèrent à percevoir que c'était des êtres humains à part entière avec des histoires complexes et variées.

Surtout que nombreux entraient dans l'illégalité favorisée indirectement par la loi Pasqua¹⁰⁵. Dans ce contexte, le gouvernement mettait les étrangers dans une situation administrative irrégulière.

Avec l'aide des paroissiens pour la régularisation des sans-papiers, sans nul doute, l'Eglise catholique de France a pris une place non des moindres dans la thématique des migrations et dans la société française de manière générale.

La place qu'elle a prise s'est aussi sentie dans le débat national et dans l'opinion tant nationale qu'internationale.

Les étrangers ont été vite perçus par une grande majorité de catholiques comme des personnes à part entière et non pas comme des dossiers à gérer.

Ils devenaient également, de ce fait, des sujets porteurs de leur destin.

Il s'est avéré que des questionnements ont germé à partir de ces situations.

Par exemple, comment faire en sorte qu'il y ait une solidarité manifeste pour que ces personnes du «Tiers-monde» arrivent à s'intégrer en France?

Comment arriver à faire en sorte que les étrangers puissent vivre dans leurs pays d'origine sans pour autant mettre à première vue ce besoin d'aller dans un pays soit disant riche?
Tout en sachant que la migration est un droit fondamental pour tous.

Réfléchir à une position qui ne va pas déranger l'État dans sa souveraineté et promouvoir ce droit fondamental de la personne humaine d'aller et venir.

Des questions qui nécessitent sans doute réflexion mais qui ne sont pas sujets de mon étude. Il était tout de même important de faire ressortir ces différentes questions, quoi que non exhaustives pour montrer les conséquences que cette problématique a engendrée.

105 La loi Pasqua de 1993, c'est la loi qui est mise en place pour réformer la politique d'immigration en France. Le code de nationalité est réformé, Le délai pour l'acquisition de nationalité pour le mariage mixte, c'est à dire entre un étranger et une française ou une étrangère et un français est maintenant de «un ou deux ans».

Pour en savoir plus, lire ce document du Gisti : <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/53-54/etapes.html>

Voir aussi <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/questions-contemporaines/politique-et-immigration/comment-devient-on-francais>

Voici la loi Pasqua en question : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000530357>

Chapitre IV. L'accueil au centre de l'internationalisation de l'Église catholique de France

Cette campagne a été dénommée « accueillir l'étranger », Une campagne à la base oecuménique.

Maintenant je veux m'attarder clairement sur une campagne qui était phare dans l'Église catholique de France pour les étrangers.

-Comment faire en sorte que le droit de migrer et la possibilité des Etats avec leur souveraineté à réguler la migration en fonction de leurs prérequis ou leurs réalités économiques, politiques, sociales et culturelles aillent de pair?

-Comment promouvoir le vivre-ensemble avec ceux qui viennent, en dépit de toutes les politiques, pour le bien de la société dans son ensemble?

L'intégration appelle la considération. C'est le grand problème, le noeud gordien de cette problématique d'internationalisation de l'Eglise catholique de France.

Quand une société est touchée par des évolutions très rapides dans le rapport au travail, le rapport à l'argent, les flux des capitaux, des infos, des images, le rapport à la technologie, il y a une forte chance de voir cette société être déstabilisée, ne sachant pas très bien comment s'y prendre.

Ce dernier chapitre renvoie de manière conclusive à tout ce qui ressort de central dans cette internationalisation à savoir, l'altérité, la mission, l'accueil, le vivre-ensemble, la dimension de recevoir et de donner, de comprendre d'autres conceptions du monde et la rencontre d'autres théories comme la théologie de la libération.

Il sera montré qu'à travers les différentes politiques menées par l'Eglise catholique de France même si, tout n'a pas été « rose », il y a eu également des positions néfastes dans ce long processus.

Ce n'est pas encore gagné, je ne pourrai pas dire que tout est accompli mais un cheminement s'opère et est en train de s'opérer en dépit des obstacles.

Le chrétien est confronté au message du Christ appelé à s'ouvrir aux autres, avec un message universel d'ouverture à tout homme, du plus fragile à l'exclu de la société.

Cela se manifesta par la campagne "accueillir l'étranger". C'est une campagne qui se veut oecuménique parce qu'elle a été créée par les structures chrétiennes c'est à dire, les catholiques, les orthodoxes et les protestants avec une main tendue aux musulmans et aux autres.

Chapitre V. Une campagne à tous et pour tous.

Cette campagne se donnait ceci comme objectifs:

-La vigilance sur les atteintes à la dignité et au droit des personnes et à toute forme de discrimination.

-Le développement d'initiatives citoyennes auprès des élus locaux et des responsables des administrations des services publics pour défendre le respect des droits et résoudre les problèmes qui rendent le vivre-ensemble difficile.

-La mise en œuvre d'initiatives de proximité dans les quartiers, les lieux de travail, d'habitation et de loisirs pour tisser des solidarités concrètes avec des personnes d'autres convictions ou d'autres religions, en particulier avec les musulmans, pour faire barrage à la xénophobie et au racisme.

- Un travail d'approfondissement de la réflexion théologique et biblique, d'écoute renouvelée de la Parole de Dieu qui fonde la foi des chrétiens et donne sens à leurs engagements en faveur du vivre ensemble.

Cette campagne a eu plusieurs effets par son ampleur, elle a mobilisé près de soixante-dix églises et organismes orthodoxes, protestants et catholiques. Elle a été étendue à un public très large dans plusieurs villes de France générant des débats sur diverses thématiques migratoires et sur l'accueil des étrangers.

Son caractère œcuménique montre que des personnes de religions différentes pouvaient s'unir et débattre des thématiques du vivre ensemble.

Il y a eu diverses manifestations à partir de cette campagne notamment des concerts, des conférences, des repas conviviaux, des initiatives interculturelles dans les quartiers populaires.

Des personnes se sont réunies en vue de travailler ensemble, apprendre à se connaître et à s'apprécier.

Il y a eu des experts compétents qui sont intervenus sur les causes et la diversité des flux migratoires.

Ces interventions ont montré un grand décalage entre la réalité des faits et le langage des politiques qui entretenaient des peurs.

Par la multiplicité des rencontres entre des gens très différents sur le plan culturel et religieux et par les nombreux dialogues qui ont été suscités en cette période, cette campagne a montré que rien ne remplace la rencontre concrète pour venir à bout des préjugés.

Cela a créé des convergences entre les chrétiens et d'autres, en vue de développer des synergies pour lutter contre le racisme.

Enfin de compte, la campagne «Accueillir l'étranger» a permis aux chrétiens de différentes Eglises de découvrir la richesse de la tradition biblique à laquelle ils se réfèrent sur les thèmes de dépassement de la peur de l'autre, du refus de la violence, du respect fondamental de la dignité de chaque personne, quelle que soit son origine culturelle, de la fraternité universelle et de la nécessité

du dialogue pour apprendre à vivre ensemble.¹⁰⁶

Chapitre VI. Lourdes 1997

Cette campagne est allée au-delà de la chrétienté car elle a touché même ceux qui ne sont pas chrétiens. Il y a eu donc une rencontre à Lourdes pendant la Pentecôte 1997.

Elle était ouverte à tous les jeunes, d'ailleurs le thème de cette rencontre était "Tous différents, tous ensemble".

Elle a favorisé la rencontre de tous les jeunes de toutes les cultures.

Français, ils se revendiquaient également d'origine portugaise, africaine, polonaise, antillaise et vietnamienne etc.

Quarante origines ont été représentées, des bouddhistes, des musulmans ont été également représentés et même des non croyants.

Tous ces éléments donnent un certain nombre de facteurs qui ont facilité l'acceptation des étrangers dans l'Église catholique de France. Cela confirme encore une fois de plus, l'ouverture de l'Église catholique de France à la dimension internationale.

Malgré cette acceptation, il est impérieux de se souvenir que dans la société française, il y a un rejet des étrangers. Certes, cela n'est pas majoritaire mais traduit une réalité non négligeable en France.

Chapitre VII. La distance entre rejet et acceptation des étrangers

Il est important de notifier qu'il n'y a pas que l'acceptation des étrangers dans l'Église catholique de France. En certains endroits, il y a une réelle opposition des fidèles à l'encontre des étrangers.

Un élément notoire est l'observation des difficultés manifestes qui conduisent des fidèles à ne pas accepter des fidèles dans leurs paroisses.¹⁰⁷

Des fidèles par moment expriment ce rejet, ce sont des conséquences de conflits répercutés par la situation sociale du pays. Cela arrive par endroit dans des paroisses quand il n'y a pas eu la formation des groupes d'accueil des migrants. Or cette formation des groupes d'accueil était une recommandation des évêques surtout après la diffusion par les médias de la photo du petit Aylan Kurdi¹⁰⁸ à la plage.

C'est vrai qu'il y a eu des réponses pleines de compassion au sein de l'Église catholique de France et

106 Jean François BERJONNEAU, in Revue Bimestrielle du CIEMI « Centre d'informations et d'études sur les migrations internationales, « Accueillir l'étranger...une utopie ? 1992-1998 : réflexion sur la Pastorale des migrants », Vol. 24, n°139, janvier-février 2012

107 Voir entretien avec Soeur Christine Kohler, une des responsables du Service National la Pastorale des migrants et des personnes itinérantes

108 Le petit Aylan a été retrouvé mort à la plage

en dehors. Mais malheureusement, il y a eu également des oppositions à cette acceptation. Comme le montre, le sondage fait par l'hebdomadaire « La Vie » en avril 2016. A la question posée, « Êtes-vous favorable ou opposé à ce que les migrants qui arrivent par dizaines de milliers sur les côtes grecques et italiennes soient répartis dans les différents pays d'Europe? »¹⁰⁹

La réponse à cette question donne des détails qui provoquent un questionnement. On constate qu'en septembre 2015, 48 % des catholiques pratiquants étaient favorables à l'accueil et qu'en avril 2016, ils ont été 54 %.

A la même question, au mois de septembre 2015, les français dans leur ensemble ont été 46 % à être favorables à l'accueil et en avril 2016, ils ont répondu également 46 % favorables pour l'accueil des migrants.

Par contre, les catholiques non pratiquants, eux, ont été 40 % favorables pour l'accueil au mois de septembre 2015 et au mois d'avril 2016, ils ont été 37 % favorables.

Chapitre VIII. Comment comprendre ces réponses ?

Ces réponses suffisent à démontrer que les catholiques pratiquants ont évolué dans leur position positivement en faveur des migrants ou des étrangers.

Ils sont donc beaucoup plus positifs pour l'accueil des étrangers en France et au-delà, c'est à dire dans l'Église catholique de France.

Par contre, les catholiques non pratiquants expriment davantage des rejets vis à vis des migrants ou des étrangers.

Quant à la société française, dans son ensemble, sa position n'a pas changé, dans ce sens qu'ils ont été toujours de 46 % en septembre 2015 et en avril 2016.

Dans une société de plus en plus sécularisée, voir que les catholiques non pratiquants expriment un certain rejet, peut être malheureusement compréhensible, à cause de ce qui se passe dans le monde. La mauvaise perception de ce que sont les étrangers, les ragots qui attribuent des délits ou des crimes à certains d'entre eux, ne sont pas étrangers à cette attitude.

Pour expliciter cet état de fait, Annie Lenoble-Bart a signifié que malgré les divergences d'opinion au sujet des étrangers dans la société, on peut affirmer globalement que les Églises ont une attitude de sympathie vis-à-vis des immigrés ou des étrangers. Et on attribue d'ailleurs, la montée de la xénophobie et les succès des thèses en matière d'immigration du Front National en France à une perte d'influence de la religion chrétienne¹¹⁰.

109 Voir http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/sondage-un-effet-pape-francois-sur-l-accueil-des-refugies-03-05-2016-72682_16.php

Voir également <http://www.atlantico.fr/decryptage/photo-choc-enfant-noye-51-francais-opposes-accueil-migrants-contre-64-en-juillet-jerome-fourquet-2314704.html>

110 Annie Lenoble-Bart, op.cit. P.42.

Cependant, la hiérarchie de l'Église catholique de France est totalement humaniste avec des positions et des campagnes d'ouverture à l'égard des étrangers.

Ce qui fait que ces positions sont suivies par une grande partie des catholiques pratiquants. Toutefois, si le pourcentage de réponse positive n'est pas plus élevé, ce que les opinions de la société en général influencent leurs opinions. Néanmoins, leur attitude d'accueil est plus grande que celle de la société dans son ensemble.

Il faut dire aussi que le fait que le pape François ait amené douze réfugiés Syriens au Vatican a eu des impacts sur les catholiques pratiquants, les catholiques dans leur ensemble et le monde tout entier.

Toutefois, l'attitude des non pratiquants catholiques est très proche de celle de toute la société et certains ont tendance à adopter des positions extrêmes concernant le rejet de l'étranger. .

On le voit dans des paroisses où on a de la peine à bien accueillir des curés venant d'ailleurs. C'est fort malheureux mais reste minoritaire car la hiérarchie de l'Eglise ne va pas dans ce sens-là. Elle est beaucoup plus portée sur l'humanisme et l'ouverture aux autres.

Tout cela traduit cette internationalisation de l'Église catholique, une église-mission, et cherchant à comprendre et à expérimenter la grandeur de l'autre.

CONCLUSION

L'Eglise catholique de France devient de plus en plus internationale mais cela est quelque peu ignoré ou sinon pas assez étudié.

J'ai évoqué plusieurs facettes de cette internationalisation à savoir, l'aspect de mission, l'ouverture aux autres, l'ouverture à d'autres courants de pensée, l'accueil, l'acceptation des étrangers, l'interculturalité et les échanges.

Et traditionnellement l'Église catholique a toujours joué un rôle important dans l'accueil de l'autre et ce, depuis le moyen-âge¹¹¹.

J'ai montré plusieurs facettes traduisant cette internationalisation de l'Église catholique de France.

J'ai tenté d'apporter quelques éléments de réponse à cette acceptation de l'autre au sein de l'Église catholique de France puisque c'était ma problématique.

Je n'ai pas manqué de montrer que dans cette acceptation, il y a un certain nombre des rejets des catholiques mais surtout de ceux qui ne pratiquent pas la religion.

Cela ne traduit pas la réalité de la majorité des catholiques et de leur hiérarchie qui est portée à l'accueil des autres ou mieux des étrangers.

Immanquablement, l'Eglise catholique de France s'internationalise et c'est un bonheur.

Annie Lenoble Bart démontrait que de manière globale, les Eglises ont une certaine sympathie vis à vis des étrangers. J'ai tenté de donner des positions de l'Eglise catholique de France en expliquant cette volonté manifeste d'accepter les étrangers en son sein.

Je n'ai pas vu comment les autres Eglises de France, notamment l'Eglise protestante ou même l'Eglise orthodoxe vivent cette sympathie vis à vis des étrangers.

Cela est un autre sujet qui n'a pas fait partie de mon champ d'étude mais il serait intéressant de voir dans quelle mesure ces Eglises appréhendent les étrangers.

Pour le reste, puisse ce travail, interpeller les uns et les autres à s'ouvrir aux étrangers.

111 Cf Bibliographie n°25.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages DE REFERENCE

1. Catherine Marin: un cadrage historique de la mission dans «Nouveaux visages de la Mission -Du «sens unique» à l'échange entre Eglises locales, Bernardo Colmenares Gomez(éd.), Editions KARTHALA 2016
2. Boulard, Fernand, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse, préface de Hervé Le Bras*, Paris, Éditions Ouvrières, 1954.
3. Yann Raison du Cleuziou, « QUI SONT LES CATHOS AUJOURD'HUI ? », Desclée Brouwer, (2014)
4. Armando De Almeida, la pastorale des immigrés portugais en France, mémoire sous la direction du Père Jean Louis Schlegel, Institut catholique de Paris, 1986
5. J.P MOSANS , frères d'ailleurs, une aventure d'Eglise avec les migrants, 1964-1974, Laneray, Bertout, 1994
6. Alain Anselin, « L'émigration antillaise en France. La troisième île, Paris:Karthala,1990,pp99-123
7. Philippe Delisle, « les catholiques antillais en France métropolitaine » Tentation de repli et essai de dialogue, pp133-143 in Marc Spindler et Annie Lenoble-Bart, « Chrétiens d'outre-mer en Europe », Karthala, 2000.
8. Antoine Van Tan Toan est philosophe et professeur émérite de l'université de Lille. Cet article a été diffusé dans «les Chrétiens d'outre-mer en Europe, un autre visage de l'immigration » sous la direction de Marc Spindler et Annie Lenoble-Bart aux éditions Karthala en 2000
9. Pelletier Denis, «Chapitre 26, les religions en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, Crise ou recomposition?», Histoire du christianisme en France, Paris, Armand Colin, « U »,2014, 448 pages
10. Denis Viénot (Communautés ecclésiales de base Une spiritualité de l'action) in «La justice dans la peau » Géopolitique de l'action humanitaire p92-93, Desclée Brouwer, 2010.
11. Jean RIGAL , « la nouvelle évangélisation », NRT 127(2005),p.439
12. Don Pier Giorgio (Don Pigi), « Cellules d'évangélisation : perspectives pour la paroisse du troisième millénaire », Si Dieu donne son salut à tout homme, pourquoi évangéliser ?, p 141-152
13. Dominique BARNERIAS, « La Paroisse en mouvement », Desclée de Brouwer, (2011), p.435.
14. Frédéric MANNS, « Qu'est ce que la nouvelle évangélisation ? », Bayard, (2012), p 142-143.

15. Elena LASIDA, « Le goût de l'autre (La crise, une chance pour réinventer le lien) », ALBIN MICHEL, 2011.
16. Albert Hirschman, «Bonheur privé, action publique», Paris, Fayard, 1983
17. Emile Poulat, « L'Eglise c'est un monde», Paris, Le Cerf, 1986
18. Robert O. Keohane, «The Analysis of International Regimes» in Volker Rittberger (éd.), Regime Theory and International Relations, Oxford, Clarendon Press, 1983.
19. Patrick Weil, Nicolas Truong « le sens de la République », 2015, Editions Grasset.
20. Patrick Weil, «Qu'est ce qu'un Français?» Histoire de la nationalité française depuis la Révolution, Paris, Grasset, 2002.
21. Gérard Noiriel « Immigration, antisémitisme et racisme en France » (XIXe-XXe siècle), Discours publics, humiliations privées, Pluriel, 2014.
22. Pierre Trudeau «Bible et Migrations. Figures d'hier, réalités d'aujourd'hui.», Karthala, Paris, 2009.
23. Antoine Sondag, « «La géographie des catholiques», Bayard, Paris, 1991
24. Prudhomme Claude, chapitre 23, «-La France et les missions catholiques, XVIIIè -XX-è siècles », Histoire du christianisme en France, Paris, Armand Colin, « U », 2014, 448 pages
25. Paul Huot-Pleuroux, Droit d'asile, devoir d'accueil, Desclée Brouwer, 1995.

ARTICLES DES REVUES

26. Pierre Pastel : «Les Antillais et Guyanais vivant en France hexagonale sont-ils des immigrants?», in Revue antillaise et guyanaise publiée par l'Association pour l'expression et la formation des Antillais et Guyanais (APEFAG), Mars 2016, N°1 (Alizés: Publication bimensuelle gérée dans l'orbite de l'aumônerie par l'association pour l'expression et la formation des Antillais, un instrument d'analyse pour la diaspora)
27. Marie (Claude-Valentin), « Les populations des DOM-TOM en France », Hommes et migrations. Documents, n° 1090, 15 mars 1986, pp. 29-31
28. Michel DENEKEN , «La mission comme nouvelle évangélisation», Revue des sciences religieuses 80, n° 2, 2006, p. 217-231
29. Mabelle François, «L'action humanitaire comme registre d'intervention de l'église catholique sur la scène internationale. L'exemple du CCFD», Genèse 3/2002(n°48), p.30-51
30. Carcelle Sébastien, «Revue Projet» 6/2010 (n°319), p.91-91
31. «MIGRATIONS SOCIETE» du CIEMI «CENTRE D'INFORMATION ET D'ETUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES», Vol.7 n°37, janvier-février 1995 (l'Église catholique et l'immigration en Europe)

32. Le document de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France (Lourdes,1990), «Immigration: Faire route ensemble, c'est possible!».
33. « Enfants de migrants et catéchèse. Quinze ans de recherche », Cahiers de la Pastorale des Migrants, premier semestre 1987, SNPM, Paris, pp. 14-15
34. André COSTES«Les immigrés dans la société française. Une démarche interculturelle» in Documents Episcopat, n°17, novembre 1983, Bulletin du Secrétariat de la conférence épiscopale française
35. Henri COINDE « Saint Bernard, 15 ans après, Une aventure humaine et spirituelle sans lendemain ? »,Revue Bimestrielle CIEMI, Vol. 24 ,n° 139, janvier-février 2012.
36. Jean François BERJONNEAU, in Revue Bimestrielle du CIEMI « Centre d'informations et d'études sur les migrations internationales, « Accueillir l'étranger...une utopie ? 1992-1998 : réflexion sur la Pastorale des migrants », Vol. 24, n°139, janvier-février 2012

Webographie

- 37.<http://www.mission-universelle.catholique.fr/>
38. <http://www.eglise.catholique.fr/conference-des-eveques-de-france/>
39. http://www.liberation.fr/france/2015/09/12/refugies-en-france-la-mort-d-aylan-n-a-rien-change_1380973
- 40.http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher_guy/rocher_guy_photo/rocher_guy_photo.html
41. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/internationalisation/43767>
42. <http://www.la-croix.com/Religion/Les-Fidei-donum-pretres-sans-frontieres-2007-05-04-522174>)
43. http://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/l-eglise-catholique-de-france-en-chiffres_1816155.html
- 44 <http://www.alterinfos.org/spip.php?article780>
45. <http://ladcc.org/>
46. <http://www.eglise.catholique.fr/conference-des-eveques-de-france/guide-de-leglise/leglise-catholique-en-france-et-en-chiffres/369948-leglise-catholique-dans-le-monde-et-des-pretres-etrangers-dans-les-dioceses/>
47. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/06/28/01016-20120628ARTFIG00678-l-eglise-face-a-la-penurie-des-pretres.php>

48. <http://www.eglise.catholique.fr/structure/service-national-de-la-pastorale-des-migrants-et-des-personnes-itinerantes/>
49. <http://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/2014/06/18/felix-eboue-l-homme-qui-permis-mais-qui-n-pas-vu-la-liberation-161917.html>
50. <https://www.senat.fr/evenement/archives/D42/1882.html>
51. <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/oct1886.pdf>
52. <http://www.la-croix.com/Religion/Gustavo-Gutierrez-pere-de-la-theologie-de-la-liberation-2012-03-23-781578>
53. <http://questions.aleteia.org/articles/22/quest-ce-que-la-theologie-de-la-liberation/>
54. http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_19840806_theology-liberation_fr.html
55. http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_19860322_freedom-liberation_fr.html
56. http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/biography/documents/hf_ben-xvi_bio_20050419_short-biography.html
57. <http://jnj.rcf.fr/2016/07/28/les-trois-travaux-du-jmjiste-par-le-p-pierre-de-charentenay/>
58. http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html
59. http://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/apost_exhortations/documents/hf_p-vi_exh_19751208_evangelii-nuntiandi.html
60. http://www.romandie.com/news/archives/Aleteia_un_reseau_internet_catholique Voit_le_jour_pour_soutenir_l_Eglise96200920121241.asp
61. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html
62. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html
63. http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/France/Le-diocese-de-Saint-Denis-prepare-son-jumelage-avec-le-diocese-congolais-d-Owando-2016-07-19-1200776820?utm_source=Newsletter&utm_medium=e-mail&utm_content=20160719&utm_campaign=newsletter_crx_urbi&utm_term=257926&PMID=8ba02bd248a445806f37ea1dd47b27e5
64. <http://adiac-congo.com/content/eglise-catholique-un-accord-de-jumelage-envisage-entre-les-dioceses-dowando-et-de-paris>

65. <http://www.paxchristi.cef.fr/v2/qui-sommes-nous/>
66. <http://www.la-croix.com/Archives/1998-03-16/Deces-de-Mgr-Jacques-Menager-archeveque-emerite-de-Reims- NP -1998-03-16-454426>
67. http://w2.vatican.va/content/john-xxiii/fr/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem.html
68. http://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html
69. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html
70. http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html
71. <http://www.coordinationsud.org/>
72. <http://www.fidesco.fr>
73. http://www.liberation.fr/france/2015/09/12/refugies-en-france-la-mort-d-aylan-n-a-rien-change_1380973
74. http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/sondage-un-effet-pape-francois-sur-l-accueil-des-refugies-03-05-2016-72682_16.php
75. <http://www.leprado.org/spip.php?article159>
76. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/etranger.htm>
77. http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/08/22/les-sans-papiers-de-saint-bernard-vingt-ans-apres_4986040_3224.html
78. http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/messages/migration/documents/hf_jp-ii_mes_25071995_undocumented_migrants.html
79. <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/53-54/etapes.html>
Voir aussi <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/questions-contemporaines/politique-et-immigration/comment-devient-on-francais>
80. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000530357>
81. http://www.liberation.fr/france/2015/09/12/refugies-en-france-la-mort-d-aylan-n-a-rien-change_1380973
82. http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/aylan-la-photo-choc-du-drame-des-migrants_1712181.html

84. http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/sondage-un-effet-pape-francois-sur-l-accueil-des-refugies-03-05-2016-72682_16.php

85. <http://www.atlantico.fr/decryptage/photo-choc-enfant-noye-51-francais-opposes-accueil-migrants-contre-64-en-juillet-jerome-fourquet-2314704.html>